



N°100 - FEVRIER 2021



L'ÉCHO DES PINS

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-JACUT-LES-PINS



- Le conseil en bref p. 4
- Les infos Redon Agglo p. 27
- Les dates à retenir p. 32

www.st-jacut-les-pins.fr

 MUNICIPALITÉ SAINT JACUT LES PINS



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
CONSEIL EN BREF	4
ÉTAT CIVIL	7
URBANISME	8
ENFANCE & JEUNESSE	9
VIE SCOLAIRE	12
CULTURE	13
VIE ASSOCIATIVE	14
ACTUALITÉS	22
VIE ÉCONOMIQUE	24
INFORMATIONS	27

Le Maire et les Adjointes sont à votre disposition sur rendez-vous

Le Maire – Didier GUILLOTIN

Béatrice STEVANT

1ère Adjointe, accueil, vie sociale et CCAS.

Richard LANGE

2ème Adjoint, voirie et urbanisme.

Alexandra LEBEL-TUAL

3ème Adjointe, affaires scolaires et jeunesse.

Olivier CARPENTIER

4ème Adjoint, vie associative et culturelle.

Sophie GASNIER

5ème Adjointe, développement économique, emploi, finances, bâtiments, commerces et entreprises.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Lundi de 13h30 à 17h
Mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Jeudi de 13h30 à 17h
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h

1 rue des Moulins
56220 Saint Jacut les Pins
Tel : 02 99 91 28 65
www.st-jacut-les-pins.fr
mairie.stjacutlespins@orange.fr

Urbanisme (sur RDV) et Etat Civil
accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr

Aide sociale
compta.mairie.stjacutlespins@orange.fr
Transports scolaires
transports@redon-agglomeration.bzh

LA POSTE

Du Lundi au Vendredi : de 13h30 à 15h45
Le Samedi : de 9h à 11h45
Levée du courrier à 14h45 - le samedi à 11h45
Tel : 02 99 91 23 00

ACCUEIL DE LOISIRS

Rue du Stade
Tel: 02 23 10 33 80 ou 06 11 84 05 20
enfance@st-jacut-les-pins.fr

p.10

ESPACE JEUNES

07 68 47 13 86
coralie.leveque@lafede.fr
www.lafede.fr
02 99 71 99 11

p.11

MÉDIATHÈQUE / LUDOTHÈQUE ESPACE NUMÉRIQUE

Tel : 02 99 91 38 52
mediatheque@st-jacut-les-pins.fr
www.mediatheque.st-jacut-les-pins.fr

p.13

RESTAURANT SCOLAIRE

Tel : 02 99 91 02 67
restaurant-scolaire@st-jacut-les-pins.fr

Bulletin Municipal de Saint-Jacut-Les-Pins - Février 2021.
Ce bulletin est réalisé en interne.
Directeur de publication: Didier GUILLOTIN.
Impression: Talent'Ea.

**JACUTAISES, JACUTAIS,**

Je viens m'adresser à vous pour vous souhaiter une **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2021**, qu'elle vous apporte bonheur, santé, confiance dans un monde plus solidaire et plus humain.

La soirée de cérémonie des vœux 2021 n'a malheureusement pas eu lieu au vu de l'état sanitaire du pays. C'est encore un moment de convivialité qui va nous manquer. Je pense notamment à nos anciens que nous n'avons pu convier au repas du CCAS tant attendu. Nous espérons un report au printemps. En attendant, quelques présents ont été distribués par les membres actifs du CCAS et du bureau municipal. Les rencontres que nous avons faites ont montré ce manque de contacts, de convivialité qui nous affecte tous. Et nous avons été honorés de l'accueil que vous nous avez fait. Ce petit colis apporté à domicile nous rappelle l'importance du rapport humain qui prime sur la quantité ou le coût de ce présent. Une petite carte dessinée par les enfants de l'école Saint Joseph avait été jointe afin de rapprocher une fois de plus les générations. Nous avons été sensibles aux réponses qui ont été faites aux enfants et ceux-ci en ont été encore plus fiers.

Dans ce monde perturbé, n'est-ce pas la meilleure réponse que l'on peut faire à notre niveau, en développant cet esprit intergénérationnel de soutien, de tolérance, d'amitié et d'amour ?

MERCI À TOUS POUR VOS GESTES.

Concernant les actions de la municipalité, l'année 2020 fut compliquée.

Les premiers mois ont été occupés par les élections, qui pour Saint Jacut les pins ont eu un taux de participation de 74%, supérieur à ceux de nombre de communes proches et à la moyenne nationale.

Ces élections n'ont été entachées d'aucune irrégularité. Le tribunal administratif de Rennes l'a acté dans sa décision du 14 septembre 2020. Pour autant cet « après élection » n'a pas permis à la nouvelle municipalité de s'installer.

Je tiens donc à remercier l'ancienne municipalité pour les actions qu'elle a pu mener pendant cette période transitoire, même si nous aurions souhaité y être plus associés.

Le 28 mai 2020, la réunion du nouveau conseil municipal a permis d'élire le nouveau maire et ses adjoints.

Cela a été pour moi un moment important dans ma vie de citoyen. Être élu pour représenter les administrés d'une commune est un engagement fort et plein d'incertitude auquel il ne faut pas s'attacher dans le temps mais qu'il faut, avec toute la conviction qui m'anime, mener à bien.

C'est pourquoi dès notre investiture lors de la période électorale nous vous avons présenté un certain nombre de projets. Tout ne pourra être réalisé dans un premier temps mais nous n'attendrons pas 6 ans pour commencer à les engager.

Le principal projet évoqué était la mise en œuvre d'un nouveau lotissement qui avait été abandonné depuis 2012. Nous avons dans un premier temps séparé 6 lots qui pouvaient être facilement viabilisés, et la consultation pour la création du lotissement des Callunes est lancée.

La vitalité d'une commune est liée à l'évolution de sa population, qui permet d'une part d'animer le tissu commercial dynamique de notre commune, et d'autre part de maintenir nos activités scolaires et périscolaires. Et bien sûr de conserver le dynamisme associatif que vous entretenez tous.

Nous devons aussi continuer de faciliter l'accès de nos commerces et de nos institutions aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Pour tous, il faut faciliter les déplacements vers les sites structurants de notre commune par l'aménagement des voiries associant la circulation automobile aux «voies douces» pour les vélos, les piétons.

D'AUTRES PROJETS NOUS ATTENDENT :

Création d'une aire de camping-car proche du centre bourg pour capter les camping-caristes de passage au Tropical Parc par exemple ; rénovation de la salle polyvalente, déjà étudiée par la précédente municipalité, pour des coûts qui nous paraissent excessifs ; réflexion sur l'avenir des bâtiments de l'ISSAT qui appartiennent au domaine privé et qui continuent de se dégrader.

Pour tous ces sujets nous comptons vous associer à la réflexion en créant des comités de quartiers-villages. Cette mise en place a pris du retard du fait de la COVID.

Dans ce bulletin, vous constaterez que des projets ont déjà vu le jour : Travaux d'accessibilité déjà évoqués, rénovation de l'éclairage du terrain de football qui devenait dangereux et très énergivore, achat d'un arroseur pour le terrain d'entraînement pour conserver sa structure en été et éviter des travaux de réfection beaucoup plus coûteux. Il nous faut continuer à réfléchir à d'autres projets, notamment immobiliers.

Bienvenue aussi aux 13 nouveaux Jacutais qui sont nés en 2020, et félicitations aux heureux parents.

Je pense également à nos commerçants, aux entreprises, qui subissent de plein fouet les conséquences de la COVID19.

Nous essayons de les aider au mieux au travers de diverses communications mais aussi en échangeant avec eux sur les modalités d'obtention d'aides auxquelles ils peuvent prétendre. Bienvenue également aux nouveaux artisans et commerçants qui s'installent. Vous trouverez leurs coordonnées dans ce bulletin.

Je tiens aussi à remercier tout le personnel communal qui a été très sollicité par les différentes réorganisations de l'administratif, des activités scolaires, périscolaires et de restauration.

Merci aux services techniques, pour leur implication après la tempête Alex, et au quotidien.

MERCI pour votre solidarité, essentielle au sein de notre petite commune.

Merci au personnel éducatif de l'école St Joseph, qui a coopéré et bienvenue à la nouvelle Directrice.

Nous avons aussi souhaité stabiliser la situation de certains agents, en CDD depuis de nombreuses années. Félicitations donc à David Rouxel, Tiffany Mornet et Patricia Loury pour cette intégration. L'administratif a eu sa part de déboires. Nous déplorons l'arrêt-maladie de Jean Noël Duval, ses compétences, son dévouement, sa rigueur n'ont pas toujours été estimés à leur juste valeur. D'autres absences nous ont amené à recruter, et je salue le professionnalisme de Patricia, d'Elodie, d'Enora qui ont vite intégré le service et nous donnent entière satisfaction.

Je félicite aussi le bureau municipal pour son engagement à la mise en œuvre de tous ces projets, en plus de leurs activités professionnelles, afin de servir au mieux les intérêts de la commune.

Pour finir, il me tient à coeur de rendre hommage à Monique AUDIGER qui nous a quitté récemment et à honorer son dévouement sans faille pour notre commune.

Nous ne l'oublierons jamais.

Chers,es amis,ies

Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal,

BONNE ANNÉE À TOUS ET PORTEZ-VOUS BIEN,

Votre maire, Didier GUILLOTIN



COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Président : Didier GUILOTIN

Membres titulaires : GASNIER Sophie, GEFFRAY Fabrice, ROYER Christophe

Membres suppléants : MOQUET Laure, LABEL TUAL Alexandra, RADIN Mélinna

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Titulaires : ROUSSEAU Hervé, RICHARD Nathalie, THEAUDIN Mélanie, ROYER Christophe, MORGANT Laurence

Suppléants : CHAIN Laurent, BUZY Julien, MOQUET Laure, HERVIEUX Patrick, RADIN Mélinna

COMMISSIONS INTER-COMMUNALES

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Liste de 20 titulaires et 20 suppléants proposée par Redon Agglomération au Directeur Départemental des Finances Publiques d'Ille et Vilaine qui en retiendra la moitié.

Titulaire : GUILOTIN Didier

Suppléant : STEVANT Béatrice

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Titulaire : GUILOTIN Didier

Suppléant : STEVANT Béatrice

INTERVENTION MUSICALES EN MILIEU SCOLAIRE

La commune a signé une convention de participation financière, comme chaque année, pour l'intervention du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal à l'école primaire pour des interventions d'1h30 par semaine. Le coût pour la commune est de 1 936,64€. La même somme est prise en charge par Redon Agglomération.

SYNDICAT MIXTE DU CENTRE DE SECOURS DE ROCHEFORT-EN-TERRE

Le Conseil d'Administration du syndicat du Centre de Secours de Rochefort-en-Terre a modifié ses statuts le 9 juillet 2020. La modification porte sur le nombre total de délégués et sur le transfert du siège de ST-GRAVE à MALANSAC.

ABSORPTION DE LA SEML « ESPACE, AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU MORBIHAN » (EADM), PAR L'OPH DU MORBIHAN « BRETAGNE SUD HABITAT » (BSH)

La commune détient 500 actions d'EADM. L'absorption impose que BSH acquière l'ensemble des actions d'EADM. Le prix de vente est fixé à 0.16€ par action, soit un total de 80€.

AGENCE D'ATTRACTIVITE ET DE DEVELOPPEMENT

Signature d'une convention de financement avec l'agence d'attractivité et de développement qui travaille sur le territoire de Redon Agglomération.

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS

Des travaux de mise en accessibilité sont prévus au niveau des accès de la mairie, de l'accès aux commerces rue des Moulins, des passages piétons et des escaliers entre la salle polyvalente et la médiathèque. Une subvention auprès du département de Morbihan (50%) et l'attribution des fonds de concours de Redon Agglomération ont été demandées. Total des devis : 14 844.63 € HT.

Subvention du département (50%) : 7 422€. Attribution demandée aux Fonds de concours Redon Agglomération : 3 711.15€. Reste à charge de la commune : 3 711.48€.

TERRAIN DE FOOTBALL

Après l'installation de buts de football l'année dernière, financée pour moitié par les Fonds de concours de Redon Agglomération, le système d'éclairage va être rénové et un système d'arrosage va être acquis pour le terrain d'entraînement.

-Le système d'éclairage étant devenu déficient, il était nécessaire de le rénover.

Projet élaboré par Morbihan Energies : 47 200 € HT. Contribution de Morbihan Energies (30 %) : 14 160 €. Attribution demandée aux Fonds de Concours de Redon Agglomération (35%) : 16 520 €. Reste à charge de la commune : 16 520 € HT.

-Afin d'éviter une détérioration de la pelouse à l'été, il semblait indispensable d'investir dans un système d'arrosage.

Devis HORTALIS de SAINT-AVE : 4 386.97 € HT. Attribution demandée aux Fonds de Concours de Redon Agglomération (50%) : 2 193.48 €. Reste à charge de la commune 2 193.48 € HT.



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU MORBIHAN

Le Centre de Gestion du Morbihan nous accompagne dans la mise en place du règlement d'aménagement du temps de travail.

La convention de médecine préventive et celle de la paie ont été renouvelées.



PROJET CANEL

L'achat de deux ordinateurs pour les conseillers communautaires par le biais de Redon Agglomération a été acté, dans le but d'une sécurisation et d'une facilité d'échange avec les membres de Redon Agglomération.

Il était intéressant de s'engager dans cette démarche collective à moindre coût.

CREATION BUDGET LOTISSEMENT

La consultation de l'équipe pluridisciplinaire (géomètre, maître d'œuvre et architecte) est lancée pour le lotissement Les Callunes. Le début des travaux étant prévu en 2021, il est nécessaire de créer un budget annexe.

VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX

Suite aux divisions parcellaires pour les lots périphériques dans le secteur du futur lotissement des Callunes, 3 terrains ont été réservés et devraient être vendus début 2021. Les lots sont à vendre 27€ TTC le mètre carré.

FONDS DE CONCOURS REDON AGGLOMERATION

Chaque année, la commune peut bénéficier de fonds de concours par Redon Agglomération. Cette année, 36 763,36 € ont été alloués à la commune : 14 388,73 € pour le fonctionnement et 22 424,63 € pour l'investissement (travaux d'accessibilité pour 3 711,15 €, éclairage du terrain de football pour 16 520,00 € et arrosage du terrain de football pour 2 193,48 €).

BOUCHERIE-SUPERETTE

Le loyer du matériel a été réévalué à 209,14 € mensuel à compter du 1er janvier 2021 et jusqu'au 30 septembre 2022.

CONTRAT D'ASSOCIATION 2021 AVEC L'ÉCOLE ST-JOSEPH

Un contrat d'association a été signé entre l'Etat et la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique pour l'école St-Joseph de ST-JACUT-LES-PINS, à effet à la rentrée scolaire 2007-2008.

Montant voté le 09 décembre 2020 : 77 053,32€.

Primaire : 498,72€ X 60 élèves = 29 923,20€

Maternelle : 1 309,17€ X 36 élèves = 47 130,12€

Rappel : le montant par élève résulte de l'application de la moyenne attribuée aux écoles publiques des alentours où sont scolarisés les élèves domiciliés à ST-JACUT-LES-PINS

DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE

Selon l'arrêté du 21 décembre 2012, la collectivité a l'obligation d'établir un Dossier Technique Amiante pour tous les bâtiments dont un permis de construire est antérieur au 01 juillet 1997 même si ce bâtiment a été rénové depuis cette date et ce, avant le 31 janvier 2021.

Devis 2C DIAG de BAINS SUR OUST pour un montant de 1 245,86 € HT

TARIFS 2020

Les grilles tarifaires ont été validées lors du Conseil Municipal du 09/12/2020. Les tarifs liés à l'enfance (restaurant scolaire, garderie, centre de loisirs, ludothèques et médiathèques) seront dorénavant calqués sur l'année scolaire. La période ayant été difficile, les tarifs restent identiques à ceux de 2020 pour le premier semestre 2021.

PERSONNEL COMMUNAL

Recrutement en contrat d'Elodie ROGARD (adjointe administrative) en remplacement de Claudine CHANTOME

Recrutement en contrat de Patricia CADIO (Directrice Générale des Services) en remplacement de Jean-Noël DUVAL

Stagiairisation de Tiffany MORNET (adjoint d'animation)

Recrutement de Rachel VIDAL (adjoint d'animation) en remplacement de Tiffany MORNET

Stagiairisation de David ROUXEL (adjoint technique)

Stagiairisation de Patricia LOURY (adjoint technique)



PATRICIA CADIO



ELODIE ROGARD



RACHEL VIDAL

TRAVAUX DE VOIRIE

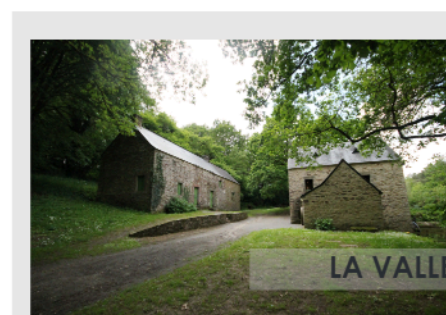
Des buses ont été posées au Domaine de la Chataigneraie et à Laugarel.

Une signalétique a été mise en place rue du Couëdic afin de réduire la vitesse des véhicules.



LES TARIFS COMMUNAUX

	TARIFS 2021	CAUTION	CHAUFFAGE (01/11-31/03)
SALLE DE LA VALLÉE			
Location Salle	50,00	50,00	Néant
Location 2° journée	50,00		
ANCIENNE MAIRIE			
Vin d'honneur	38,87	50,00	Néant
Repas - Buffet	77,71	50,00	17,00
SALLE POLYVALENTE			
Vin d'Honneur/Réfectoire	38,87	60,00	15,00
Buffet/Réfectoire	77,71	60,00	20,00
Repas/Réfectoire+mat.cuisine	126,29	152,00	20,00
Location vaisselle	26,08		
Casse ou perte (vaisselle) - l'unité	1,00		
Location verres (4 douzaines)	5,92		
Extension + Scène	89,38		
Location 2° journée	80,77		
SALLE ASSOCIATIVE RUE STE-ANNE			
Vin d'honneur	38,87	50,00	
Néant			



	TARIFS 2021
CANTINE MUNICIPALE	
Le repas - tarif de base	3,30
Le repas - service non prévenu (+ 25 %)	4,20

	TARIFS 2021
LUDOTHÈQUE	
Abonnement annuel - Famille	10,00
Abonnement annuel - Structures & asso	15,00

	TARIFS 2021
CAMPING MUNICIPAL	
Campeur	3,00
Enfant moins de 7 ans	1,50
Emplacement	2,50
Branchement électrique	3,50
Garage mort	3,50
Voiture	1,50
Deux roues motorisé	1,20
Taxe de séjour (votée par Redon Agglomération)	

	TARIFS 2021
BUSAGE	
Fourn.+ pose 0,30 (ml)	32,47
FORFAIT entrée 6 ml en 0,30 m (hors matériaux remblai)	194,84
Remblai (tonne)	20,38
Sable (tonne)	20,38
Confection regard 40 X 40 cm	137,67
Confection regard 50 X 50 cm	161,41
Couvercle regard 60 X 60 cm	41,62
Couvercle regard 50 X 50 cm	35,70
Grille fonte 50 X 50 cm	102,00
Grille fonte 60 X 60 cm	153,00

	TARIFS 2021
ENTRETIEN DE TERRAINS	
Montant horaire	77,97

	TARIFS 2021
CIMETIÈRE	
Concession 30 ans 2 m2	186,52
Concession 30 ans 4 m2	373,00
Tombe avec caveau 2 places	1 100,00

	TARIFS 2021
COLUMBARIUM	
Concession 15 ans	500,00
Concession 30 ans	1 000,00

LE CLUB DE L'AMITIÉ VOUS PROPOSE EN LOCATION:

Chapiteaux s'adresser à Madeleine ROUXEL
02 99 71 96 31

Le prêt de vaisselle est également possible

L'OGEC VOUS PROPOSE EN LOCATION:

Tables et bancs s'adresser à Maurice LESOURD
02 99 91 30 25

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Contrôle de raccordement	100,00
Redevance : abonnement annuel	47,50
Redevance : conso de 0 à 30 m3 (1e m3)	2,35
Redevance : conso plus de 30 m3 (1e m3)	2,65
PFAC (raccord. au réseau) : maison neuve	500,00
PFAC (raccord. au réseau) : maison existante	800,00

VENTE DE BOIS SUR PIED

Chêne, châtaignier (1e m3 - stère)	20,00
Bois divers (1e m3 - stère)	13,00
Bois stocké aux services techniques (1e m3 - stère)	30,00

Remarque : dans certains cas particuliers, un tarif différent pourra être envisagé (en contrepartie de travaux d'entretien d'un site par exemple).



MARIAGES



Le 12 septembre 2020
Le 03 octobre 2020

Matthieu HOUÉE & Pauline ROUXEL
Gabriel HEMERY & Léa GUÉMENÉ

CARNET ROSE



Le 02 août 2020
Le 18 septembre 2020
Le 13 octobre 2020
Le 18 octobre 2020
Le 24 octobre 2020
Le 29 octobre 2020

Lowenn TESSIER
Liam VOISIN
Jonas LE PRIOL GAUDIN
Ezio LE COMTE
Héloïse GUYON
Léo BUCHART

DÉCÈS



PERSONNES DOMICILIÉES À SAINT JACUT LES PINS

Le 18 juillet 2020
Le 05 septembre 2020
Le 08 novembre 2020
Le 02 décembre 2020

Paul ROUXEL
Jérémy GACHET
Roger MONNIER
Odette HÉMERY

COMMUNAUTÉ DES SŒURS

Le 23 juillet 2020
Le 24 juillet 2020

Donatienne GAVALAND
Marie Reine ROYER

MAISON DE RETRAITE

Le 23 juillet 2020
Le 29 juillet 2020
Le 16 août 2020
Le 19 août 2020
Le 30 août 2020
Le 01 septembre 2020
Le 08 septembre 2020
Le 12 septembre 2020
Le 12 septembre 2020
Le 06 octobre 2020
Le 07 octobre 2020
Le 29 octobre 2020
Le 02 novembre 2020
Le 11 novembre 2020
Le 18 novembre 2020
Le 21 novembre 2020
Le 22 novembre 2020
Le 25 novembre 2020
Le 27 novembre 2020
Le 02 décembre 2020

Marie Thérèse LE FUR, veuve BÉGOUIN
Joseph VOISIN
Marie K BIDI
Arsène PONDARD
Louise DELALANDE
Marie SABOT, veuve MARTEL
Angèle LE COINTE, veuve ROUSSEL
Marie TEXIER
Yane ROY, veuve LORIOU
Cécile TREMELO, veuve FOURNEL
Félix CRÉTÉ
Yvonne RUBAUX, veuve CHEVREL
Jeanne RUBAUX, veuve ROUÉ
Marie Ange BERRET, veuve LOHÉAS
Lucienne HURTEL, veuve HÉMERY
Françoise DU BOISBAUDRY, veuve LE MOTHEUX DU PLESSIS
Geneviève PESCHARD, veuve MONNIER
Lucien BURBAN
Honoré HEMERY
Edouard PARIS

Un grand MERCI aux bénévoles qui assurent l'organisation des obsèques
et l'animation de la cérémonie.

Ce service est appréciable et remarqué par les personnes venant de l'extérieur.
Vous pouvez joindre le Père GAUTIER au Presbytère de PEILLAC: 02 99 91 24 10



VOTRE ÉLU RÉFÉRENT
RICHARD LANGE

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN BIEN OU D'UN TERRAIN
À LOUER OU A VENDRE ?

NOUS VOUS INVITONS À VOUS MANIFESTER EN MAIRIE

Nous avons régulièrement des demandes et ne sommes pas toujours à même d'y donner suite par manque d'information.

DÉCLARATION PRÉALABLE

LE CLAIR Jean-Louis	Habillage des pignons Est et Ouest	14, Botnaga
NAEL Jean-Luc	Clôture	3, Rue des Saulniers
NIOL Germaine	Clôture	3, Rue de la Prée
BALBO Jean-Louis	Carport	23, Rue du Couëdic
CRETE Serge	Changement ouvertures et modification couleur volets	3, Rue de la Camors
DAYON Anthony et Angélique	Pose portail + portillon remplacement haie végétale	12, Couesnongle
DANIELLO Adrien	Clôture	3, Le Potenvain
BECHAMP Michel	Clôture et portillon	8, Chemin des Saulniers
Association LES BRUYERES	Clôture	2 rue des Pins
LE CLAIRE Jean-Marc	Création Préau en bois	9 rue des Saulniers
MILLER-JONES Yann	Serre-tunnel	4 Tressel

QUELS TRAVAUX NÉCESSITENT UNE AUTORISATION ?

Construction nouvelle – Rénovation – Extension – Démolition -
Clôtures - Ravalements - Changement d'ouvertures -
Abris de jardin

* Si votre projet entraîne la création d'une surface de plancher et/ou d'une emprise au sol nouvelle de plus de 20 m² (par rapport à votre permis de construire d'origine) : **PERMIS DE CONSTRUIRE**

* Si vous créez entre 5 m² et 20 m² : **DÉCLARATION PRÉALABLE** (jusqu'à 40 m² dans les zones UA et Ub du Bourg)

* En dessous de 5 m² : **AUCUNE FORMALITÉ**

* Démolition partielle et/ou totale : **PERMIS DE DÉMOLIR**

PERMIS DE CONSTRUIRE

REDON AGGLOMERATION BRETAGNE SUD Extension des locaux du chantier d'insertion	15, Rue des Moulins
ESNAUD Céline Construction maison individuelle et d'une dépendance abri de jardin	43 Tressel
PERION Fabien Construction dépendance	La Grée Saint Barnabé
PROVOST Arnaud Construction maison individuelle	Trémoureux



MISE EN ACCESSIBILITÉ DU TERRAIN DE BOULES

LE TERRAIN DE PÉTANQUE
DEVANT LA SALLE
POYLVALENTE A ÉTÉ MODIFIÉ
RÉCEMMENT POUR
PERMETTRE AUX PERSONNES A
MOBILITÉ RÉDUITE D'Y
ACCÉDER SANS DIFFICULTÉ





VOTRE ÉLUE RÉFÉRENTE
ALEXANDRA LABEL TUAL

RIPAME

LES RELAIS INTERCOMMUNAUX PARENTS ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS

LES PERMANENCES

Christelle MUNDT-BASTON accueille le public au Pôle Petite Enfance La Campanule Rue Françoise Dolto 56350 ALLAIRE.
Téléphone : 02 23 63 02 03
ripame-allaire@redon-agglomeration.bzh

PARENTS ET FUTURS PARENTS

Les animatrices RIPAME sont à l'écoute de vos besoins, inquiétudes et contraintes.

Vous cherchez un mode de garde

Les RIPAME vous accueillent et étudient avec vous la solution de garde la plus adaptée à votre situation.

Vous employez un assistant maternel

Nos professionnelles vous accompagnent dans vos démarches administratives (information sur la convention collective, contrat de travail, droits et obligations de l'employeur et du salarié...)

PERMANENCES AU PUBLIC

- Lundi de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 14h à 18h30
- Vendredi de 9h à 13h

ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)S

Vous êtes en activité

Véritable soutien, les animatrices sont à votre écoute et disposition.

Vous souhaitez devenir assistant(e) maternel(le)

Les RIPAME vous informent et vous guident dans votre parcours de formation.

**UNE LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES EST DISPONIBLE SUR DEMANDE
À LA MAIRIE OU AUPRÈS DU RIPAME**



CENTRE DE LOISIRS « LES CO'PINS » DE 3 À 11 ANS

CENTRE DE LOISIRS

"Les Co'Pins"

1 RUE DU STADE

TEL : 02 23 10 33 80

OU 06 11 84 05 20

ENFANCE@ST-JACUT-LES-PINS.FR

WWW.ST-JACUT-LES-PINS.FR

Le Centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans tous les mercredis pendant la période scolaire.

Du lundi au vendredi pendant les petites vacances (sauf congés de Noël) et sur 5 semaines pendant la période estivale.

L'ACCUEIL SE FAIT À LA JOURNÉE DE 9H À 17H OU EN DEMI-JOURNÉE DE 9H À 12H OU 13H30 À 17H.

Lors de la demi-journée, il est possible de prendre le repas.

Le Tarif est déterminé en fonction du quotient familial.

LA GARDERIE :

LE MATIN DE 7H30 À 9H

LE SOIR DE 17H À 18H30

Le centre de loisirs de Saint Jacut existe depuis 2003 avec un accueil sur la commune.

Avril 2003 : Ouverture d'un accueil lors des petites vacances, pour les enfants de 4 à 6 ans avec les horaires de 10h30 à 12h, en parallèle des animations 7-10 ans (l'après-midi) et 11-17 ans (le soir) avec le CIAS d'Allaire.

Juillet 2003 : l'ouverture du centre de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans dans la salle polyvalente.

Puis en Janvier 2004 : l'ouverture de l'accueil des Mercredis 3 à 11 ans dans la salle polyvalente.

Aux Vacances d'Automne 2009 : Fin des animations Ticket Sport et Loisirs (TSL) l'après-midi, pour laisser la place à l'ouverture du centre de loisirs pour tous, tous les jours.

A partir de l'été 2011 : Le centre de loisirs se réalise dans l'école privée pendant la période estivale

Puis le 28 Mai 2016 : Inauguration des nouveaux locaux du centre de loisirs « Les Co'pins »

Une journée au centre de loisirs débute à 9h00 et jusqu'à 12h00, des activités sont proposées, puis s'en suit le repas servi au restaurant scolaire. De retour au centre de loisirs, de 13h30 à 17h il est proposé des activités avec un temps de goûter avant l'heure des départs.

Enfin, il est possible d'utiliser le service de garderie à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30.

Tous les jours l'équipe d'animation offre un panel d'activités aux enfants...selon certains objectifs définis en équipe :



Les activités proposées sont généralement définies selon un thème à la demande des enfants ou des animateurs.

Le programme des mercredis de janvier aux vacances de février, sera sur « la couleur des émotions ». L'équipe d'animation veut offrir des outils, des moments aux enfants pour comprendre ce qui se passe en eux face à diverses situations de la vie.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS REJOINDRE !

INSCRIPTIONS AUPRÈS DE LA DIRECTRICE CHRISTELLE QUÉMARD
AU 02 23 10 33 80 ou 06 11 84 05 20

PROGRAMMES SUR LE SITE
WWW.ST-JACUT-LES-PINS.FR



ANIMATION JEUNESSE

La commune de St Jacut les Pins est partenaire du Centre Social Intercommunal piloté par la Fédé.
A ce titre, découvrez ci-dessous les propositions que nous élaborons en commun :

ANIMATION JEUNESSE

L'Espace Jeunes de St Jacut les Pins s'adresse aux jeunes de 10 à 17 ans. Coralie, l'animatrice référente de la commune, ouvre à chaque vacance scolaire, et également les mercredis de 14h à 18h. L'Espace Jeunes est un lieu de loisirs, de détente et de rencontre mais aussi un espace d'information, de débat, de projets, etc.

Durant les vacances, Coralie est épaulée d'animateurs.trices vacataires pour accueillir les jeunes et proposer un programme d'activités variées : initiation à la pêche, sortie canoë semi-nocturne, karting, laser game, ski nautique, soirées repas, challenge sportif, bouée tractée, et des grands jeux : olympiades, « murder party », bivouac loup garou, « hunger games », grand jeu d'Halloween !

41 jeunes différents ont participé aux différentes activités et ont fréquenté l'espace jeune de St Jacut les Pins en 2020, soit en moyenne une dizaine de jeunes par jour pendant les vacances scolaires.

Pendant les périodes de confinement, Coralie est restée mobilisée sur les réseaux sociaux pour prendre des nouvelles des jeunes. Les programmes d'animation des vacances sont consultables sur le site internet de la mairie et celui de la Fédé.

ANIMATIONS pour les ADULTES ou à FAIRE EN FAMILLE

Violaine Bouyer, nouvelle animatrice depuis le 1er septembre 2020, reprendra dès que les conditions sanitaires le permettront :

- des ateliers (cuisine, couture, Repair Café, jardinage, etc.) et des sorties (patinoire/bowling, match de basket, etc) tous les mois,
- RDV Entre (Parents), une parenthèse sans enfants...

A l'initiative de parents et juste pour eux, nous proposons ce rendez-vous pour partager ses expériences et ses questionnements de parents, lors d'une parenthèse sans enfants...

Pendant les périodes de confinement, nous **MAINTENONS LE LIEN** et vous proposons, comme le reste de l'année :

- le Point Accueil Écoute Parents reste ouvert pendant le confinement.

Vous vous posez des questions d'ordre éducatif avec vos enfants ? Difficultés de communication en famille, mal-être, perte de confiance en soi, échec scolaire, conduites à risques... Un médiateur de la relation parents/enfants est là pour vous accompagner.

Ces temps d'accueil individuels, sont confidentiels et gratuits. RDV au 02.99.71.99.11.



ANIMATIONS JEUNESSE

RENSEIGNEMENTS

AU CENTRE SOCIAL À ALLAIRE
TEL 02 99 71 99 11

WWW.LAFEDE.FR

INSCRIPTIONS/RENSEIGNEMENTS :



CORALIE LÉVÊQUE
07 68 47 13 86

FACEBOOK ET INSTAGRAM :
CORALIE LA FÉDÉ

coralie.leveque@lafede.fr

L'ESPACE JEUNES EST OUVERT
POUR LES 10/17 ANS

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :
DU LUNDI AU VENDREDI DE 14H À 18H

HORS VACANCES SCOLAIRES :
LE MERCREDI DE 14H À 18H
LE VENDREDI DE 17H À 19H

Retrouvez l'ensemble de notre activité et toutes nos plaquettes d'information sur : www.lafede.fr

Si vous souhaitez recevoir chaque mois, notre actualité et les projets en cours, inscrivez-vous à notre « newsletter » en nous adressant votre adresse mail au cias@fede.fr

Pour toutes informations, notre équipe est à votre disposition au 02 99 71 99 11

RESTONS SOLIDAIRES !

#COVIDNAVIRUS

Vous avez besoin d'aide ?

"Je me sens seul, j'aimerais bien échanger avec des gens sur la situation !"

"J'ai besoin de faire quelques courses mais je ne dois pas sortir, comment pourrait-on m'aider ?"

"Est-ce que quelqu'un pourrait aller à la pharmacie pour moi ?"

Vous voulez aider ?

"- J'ai du temps pour aider les gens, et toi ?
- Moi aussi car je ne travaille pas !
- On peut contacter le centre social et proposer notre aide !"

Appelez le 07 82 66 59 14

centre social intercommunal

SolidairBreizh

RESTONS SOLIDAIRES !

Vous avez besoin d'aide ?

Vous voulez aider ?

Violaine vous accueille au 07.82.66.59.14

ou violaine.bouyer@lafede.fr



ÉCOLE SAINT-JOSEPH

L'école Saint-Joseph a fait sa rentrée cette année avec 96 élèves répartis en 4 classes.

Eudoxia MOUNIER est la nouvelle directrice qui est venue rejoindre l'équipe.

La répartition des classes pour l'année 2020-2021 est la suivante :

- Classe de TPS-PS-MS avec Magali ROUSSEL accompagnée de Doriane Sourisseau (ASEM)
- Classe de GS-CP avec Nolwenn JOUVANTE accompagnée d'Isabelle GUILLOTIN (ASEM)
- Classe de CE1-CE2 avec Eudoxia MOUNIER (directrice) remplacée par Anne-Marie LE GALLIC le mardi (jour de décharge)
- Classe de CM1-CM2 avec Chrystèle DOUET.
- Sans oublier 4 AESH qui soutiennent les élèves qui en ont besoin.

A partir du protocole mis en place par le Ministère de l'Education, toute l'équipe a travaillé pour organiser la reprise de tous les élèves dans les meilleures conditions sanitaires en ce contexte de pandémie.

Le fil rouge de cette année scolaire est « Les régions de France » avec de nombreux projets préparés par l'équipe éducative, comme en arts visuels ou en musique avec Marie Mansion, professeure au Conservatoire de Redon (à raison d'1h tous les 15 jours) ! Les élèves vont donc aller à la découverte de musiques et d'instruments différents. Ils vont également apprendre des chants, des pas de danse, ... Ces séances sont toujours un agréable moment artistique et musical !

Une nouvelle année en couleurs !

L'équipe enseignante et les enfants ont voulu mettre de la couleur dans cette rentrée. Ils ont alors été accompagnés de Gwen Josso artiste peintre dans leur projet. Partant de leurs dessins sur le thème de l'école, elle a mis en scène leurs idées. Les enfants sont passés à tour de rôle par petits groupes mettre leur touche de couleurs. Désormais le mur de l'école attire l'œil des passants !

« ENSEMBLE »

Le protocole sanitaire en ce moment nous empêche malheureusement de nous retrouver tous "ensemble", mais il ne nous empêche pas d'avoir des projets communs à toutes les classes, notamment en arts visuels.

Ainsi, tous les élèves de l'école ont décoré des fleurs pour écrire un mot chargé de sens : "ENSEMBLE" ! Cette banderole décore désormais les couloirs de l'école !

LA DIRECTRICE SE MET À LA DISPOSITION DES FAMILLES POUR LES INSCRIPTIONS DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2021.
 NOUS RAPPELONS QUE DORÉNAVANT LA SCOLARITÉ EST OBLIGATOIRE DÈS 3 ANS.
 PRENDRE CONTACT DÈS MAINTENANT AU 02 99 91 35 22
 OU PAR MAIL : ECOLESAINSTJOSEPH-STJACUTLESPINS@OUTLOOK.FR

Suivez l'actualité de l'école
 sur <https://stjoseph56220.toutemonecole.fr/>

VENDEE GLOBE

Les enfants de CM suivent depuis début novembre la course du Vendée Globe. Chacun a un 1 ou 2 skippers et nous suivons régulièrement leur avancée et leurs péripéties (pannes, sauvetages, abandons, anecdotes...) dans la course. Ce projet est aussi l'occasion de travailler autour du thème dans différents domaines (géographie, sciences, lexique...).

Arrivée des premiers skippers prévue à partir de la mi-janvier environ. Nous avons hâte !

DE NOUVEAUX PROJETS EN PERSPECTIVE

L'école redémarrera l'année 2021 avec en perspective de nouveaux projets riches et variés qui s'adressent à toutes les classes comme celui du secourisme avec l'association Les P'tits Héros, ou encore une sensibilisation au handicap avec l'association Handi'Mobile. Nous espérons que l'évolution du contexte sanitaire nous permettra de mettre en œuvre ces différents projets.



MEILLEURS VŒUX À TOUS POUR CETTE ANNÉE 2021.
 L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH





VOTRE ÉLU RÉFÉRENT
OLIVIER CARPENTIER

MÉDIATHÈQUE / LUDOTHÈQUE ESPACE MULTIMÉDIA

MÉDIATHÈQUE
LUDOTHÈQUE
ESPACE MULTIMÉDIA

1 RUE DU STADE
TEL 02 99 91 38 52
mediatheque@st-jacut-les-pins.fr
www.mediatheque.st-jacut-les-pins.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :
MARDI DE 16H30 À 18H
MERCREDI DE 15H À 18H
VENDREDI DE 16H30 À 18H
SAMEDI DE 9H À 12H
DIMANCHE DE 10H30 À 12H

PENDANT LES VACANCES :
MARDI DE 15H À 18H
MERCREDI DE 15H À 18H
JEUDI DE 15H À 18H
VENDREDI DE 15H À 18H
SAMEDI DE 9H À 12H
DIMANCHE DE 10H30 À 12H

L'ESPACE MULTIMÉDIA ET LA LUDOTHÈQUE
SONT FERMÉS LE DIMANCHE.

À LA MÉDIATHÈQUE

« La lecture nous offre un endroit où aller lorsque nous devons rester où nous sommes »

Mason Cooley.

Plus de 1250 prêts et retours de documents ont été effectués pendant le 2e confinement. Fermée au public mais autorisée à donner accès à ses collections, la médiathèque a gardé le lien avec ses adhérents en facilitant la réservation par téléphone ou en ligne, le portage à domicile pour les plus fragiles ou dans les structures scolaires.

La BD va marquer la vie de la médiathèque en ce début 2021.



UNE EXPOSITION, prêtée par la médiathèque départementale du Morbihan, sera visible du 17 mars au 2 avril : « Créer une BD avec Gaspard » ou comment créer une bande dessinée de A à Z, de l'idée à l'édition en passant par le synopsis et la création de personnages. Elle sera enrichie de documents et de propositions multimédia.

LE PRIX DES JEUNES LECTEURS BD terminera sa 5ème édition en avril. Les jeunes lecteurs pourront déposer leur vote pour le samedi 24 avril. Un bulletin de vote sera tiré au sort afin de gagner un chèque lire à utiliser en librairie. Pour participer, il suffit de lire au moins 3 des 6 bd et de voter pour celle préférée.

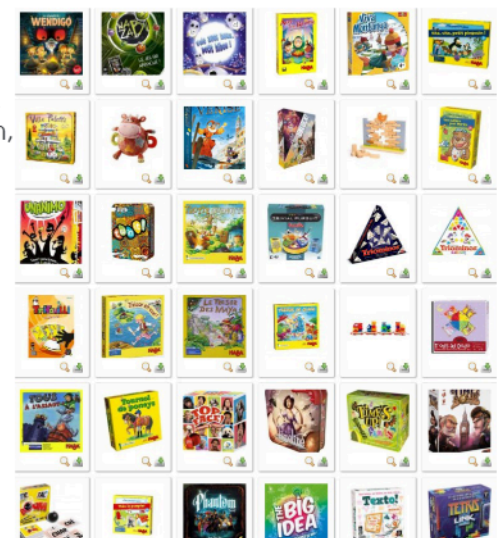


À LA LUDOTHÈQUE

Le 500ème jeu à disposition !

La ludothèque, c'est des jeux d'ambiance, des jeux d'adresse, de rapidité, de réflexion, d'éveil, de cartes, de voitures, de hasard... Tous peuvent être empruntés à la maison avec un abonnement annuel de 10€ par famille.

Les enfants de l'école St-Joseph et de l'IME-ITEP participent toutes les semaines à des ateliers jeux, en alternance avec les ateliers informatiques et les ateliers lecture. Sur le site de la médiathèque, un aperçu des jeux est disponible.



**UNE CARTE UNIQUE POUR EMPRUNTER
DANS L'ENSEMBLE DES MÉDIATHÈQUES
DU RÉSEAU INTERCOMMUNAL DU PAYS
DE REDON.**

TOUTES LES INFOS SUR WWW.MEDIATHEQUE.ST-JACUT-LES-PINS.FR



ASSOCIATIONS CULTURELLES

Arc en Ciel Enchanté

LAURENT Marie
06 31 33 41 46
arcencielenchante56@laposte.net

Asso. Culturelle de l'Avenir - section médiathèque

HARROUËT Robert
02 99 91 30 36
harrouet.robert@wanadoo.fr

Asso. Culturelle de l'Avenir - section théâtre

DRÉAN Bernard
02 99 91 34 70
06 89 60 31 89
drean.martine@wanadoo.fr

Atelier Vagabond

MENORET Enora
06 95 82 54 09
enora.ateliervagabond@gmail.com

Eau Grées des Moulins

LE BRETON Eugène
02 99 91 28 20
06 27 36 43 55
eugene.lebreton@orange.fr

La Voix des Pins - Chorale

TINET Véronique
06 08 87 02 57
veronique.tinet@neuf.fr
OILLAUX Agnès
02 99 91 26 98
agnes.oillaux@orange.fr

Les Débrouill'arts

BLANCHARD Cyrille
06 85 56 63 32
cyrilblancruff@hotmail.fr

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Drillaü - Club Cyclos

LOHÉAS Pascale
02 99 91 29 88
06 99 17 03 29
pas.drean@wanadoo.fr

OLLIVIER Fabien
06 28 29 37 76

Saint Jacut Basket Espoir 56

PAULAY Laurence
06 38 52 49 91
laurence.paulay77@gmail.com

Espoir - Foot

ROUSSET-NOËL Didier
06 12 38 73 04
didier.roussetnoel@sfr.fr

La Ridée Jacutaise

MÉHAT Florence
02 99 91 21 47
07 86 28 80 70
flogil.mehat4@gmail.com

Les Crinières de l'Arz

PANHALEUX Firmin
06 87 76 65 16
fpanhaleux@gmail.com

Moto Club

NIOL Michel
06 95 71 84 65
michel.niol@orange.fr

Relayers de St Jacut

ROYER Jérôme
06 81 51 21 34
royer-jerome@wanadoo.fr
RICHARD Alain
06 50 14 04 28
africhard79@hotmail.fr

Société de Chasse

GENEST Didier
06 12 89 18 92
eldidoubmw@msn.com

Tennis Club de l'Oust

NOEL Sébastien
06 70 63 69 12
seb.noel56@gmail.com

Tous en Forme à St Jacut

LE CLAIRE Patrick
02 99 93 41 65
tousenforme56220@gmail.com

Twirling Club de PEILLAC

RIVIERE Marie-Thérèse
06 81 63 54 37
mt.riviere@laposte.net

AUTRES ASSOCIATIONS

Club Jacutais de l'Amitié

BARBIEUX-MONNIN Marguerite
02 99 91 26 21
mgbarbieux@gmail.com

Donneurs de Sang

BERTHE Jean-François
02 99 71 80 96

FNACA

TATARD Marcel
02 99 91 20 51
mtatard@wanadoo.fr

Foyer des Jeunes

MORNET Tiffany
06 41 41 94 27
tiffany.mornet@hotmail.fr
HAUROGNE Denise
06 10 54 69 71

Maison Accueil A.LESOURD

PEDRAU Angélique
5 rue Angélique LESOURD
02 99 91 28 87
c.e@angel56.fr

La Ferme des Princes

BERNARD Anne
06 40 06 07 63
lafermedesprinces56@gmail.com

La Paroisse

CHEVALIER Marie-Odile
02 99 71 94 29
michel.chevalier05@orange.fr

VIE SCOLAIRE

APEL - Ecole St Joseph

LECLERC Bénédicte
06 29 22 19 13
saintjoseph56@hotmail.fr
benerolland31@hotmail.com

OGEC - Ecole St Joseph

UDOGEC en attendant la
nomination du prochain
président.

udogec56.org

E.M.S Fandguelin

CLOAREC Christine
02 99 71 91 02
FRANCOIS Julien
06 89 18 65 17
julien.francois@assolbf.fr

POUR TOUTE MODIFICATION DE
COORDONNÉES, ENVOYEZ UN MAIL À
COMMUNICATION.MAIRIE@ST-JACUT-LES-PINS.FR



LES CRINIÈRES DE L'ARZ



L'association a démarré ses activités en 2005 par le rassemblement de cavaliers et de meneurs d'attelage souhaitant partager leur passion pour les chevaux et la randonnée.

Elle est dorénavant domiciliée sur la commune de St Jacut les pins ceci étant dû en particulier au nombre d'adhérents habitant la commune (40%).

Les adhérents (es) sont tous propriétaires de leurs chevaux, ils en ont la responsabilité quelque soit le lieu et l'activité, l'association ne propose pas de chevaux pour des cavaliers occasionnels.

Les cavaliers mineurs peuvent randonner sous la responsabilité d'un adhérent adulte, il est alors demandé un document signé par les parents.

Les activités : une sortie par mois organisée par un adhérent dans son secteur, sortie de 3h environ soit 20 à 25 kms, à l'arrivée pique-nique pour ceux qui le souhaitent. Cette formule est simple à organiser, il faut simplement pouvoir se déplacer avec son cheval et calèche si nécessaire. Celui qui invite doit s'assurer du parcours et éventuellement effectuer des travaux de débroussaillage.

Dorénavant, il y a possibilité pour les conjoints de participer à la journée, l'organisateur doit prévoir un circuit pour les accompagnateurs à pied ou vélo, ce qui permet de rassembler l'ensemble de l'association, la moyenne d'âge se situe actuellement entre 40 et 50 ans avec quelques jeunes. Nous nous déplaçons régulièrement sur invitation des associations équestres voisines pour effectuer des sorties « extérieures » ce qui permet de découvrir notre région à cheval.

L'association a et doit organiser des randonnées de plusieurs jours sur le territoire et dans d'autres régions, de 3 à 8 jours en fonction des possibilités de chacun, espérant pouvoir le faire en 2021...Il est prévu de se rendre au Mont St Michel.



Pour 2021, si le contexte le permet,

UN VIDE GRENIER « SPÉCIAL RANDONNÉE » SERA ORGANISÉ LE DIMANCHE 25 AVRIL SUR LE SITE DE LA VALLÉE,

il permettra de proposer tout le matériel inutilisé pour la randonnée, qu'elle soit équestre, pédestre, vtt, cyclo, etc ..., tout cela dans le but de redonner une seconde vie à nos équipements. Des animations seront prévues dans la journée.

L'ASSOCIATION COMPTE AUJOURD'HUI 28 MEMBRES, L'ADHÉSION ANNUELLE POUR 2020 ÉTAIT DE 20€.

APEL ECOLE SAINT JOSEPH



C'est avec enthousiasme que s'est déroulée notre rentrée. Chacun ayant plaisir à se retrouver.

Nous avons accueilli Eudoxia MOUNIER, nouvelle directrice de l'école.

NOUS LUI SOUHAITONS LA BIENVENUE !

L'effervescence de la rentrée a vite fait place à une profonde tristesse.

Le décès subit de Jérémy GACHET, parent d'élèves, bénévole très investi et ancien Président de l'OGEC de l'école, nous a fortement affectés.

Son départ laisse place à un grand vide et la crise sanitaire que nous traversons actuellement ne nous permet pas de rebondir vers de nouveaux projets. (nos dernières collectes de papier ont été annulées, notre tombola de Noël, notre assemblée générale et le spectacle de Noël ont été reportés).



Pourtant, derrière les masques de nos écoliers, les sourires sont bien présents et c'est pour continuer à voir fleurir les petites et grandes joies que nous continuons, plus que jamais, à œuvrer

tous ENSEMBLE !

L'équipe de l'APEL



CLUB DE L'AMITIE

Notre bulletin municipal, L'Echo des pins, et ses 100 numéros constituent une précieuse collection qui manifeste, entre autres caractéristiques, la vitalité de notre vie associative.

La rédaction de cet article a été l'occasion de relire nombre de témoignages de vie et de parcourir une belle rétrospective de notre propre association, le Club Jacutais de l'Amitié.



La création du Club s'inscrit dans un contexte de forte évolution sociale avec le bénéfice d'une retraite plus précoce et après une vie de travail bien remplie ayant laissé peu de place aux loisirs. Le 19 décembre 1977, à l'instigation du bureau d'aide sociale et de Monique AUDIGER, une première réunion d'information présente le projet. Au terme de la 1ère Assemblée générale, les statuts signés le 21 janvier 1978 -article 2- définissent le but de l'association : « venir en aide aux personnes âgées de la commune de Saint Jacut les Pins ».

La déclaration en Préfecture du Club Jacutais de l'Amitié date du 22 février 1978 avec pour Président fondateur Robert LE DERFF.

La naissance et la vie d'une association relèvent d'une aventure collective faite de l'engagement persévérant de ses membres, de la conjugaison de leurs diverses compétences, de la créativité et du sens de l'avenir pour accompagner son développement. Rappelons le nom des Présidents successifs en gage de notre gratitude et saluons leur excellente gestion nous permettant d'assumer les aléas de l'actualité.

A Robert LE DERFF de 1978 à 1987 succéderont Emilienne LE DERFF de 1988 à 1992, Paul BURBAN de 1993 à 1995, Alphonse PROVOST de 1996 à 1998, Lucien HERCOUËT de 1999 à 2001, Alexandre CRAND de 2002 à juillet 2009, Armand VOISIN de juillet 2009 à janvier 2010, Annick BIJOT de 2010 à janvier 2018 puis Marguerite BARBIEUX-MONNIN.

L'amitié et l'attention aux retraités se nourrissent d'activités variées en fonction des centres d'intérêt de chacun. Le Club fut l'occasion des premiers voyages culturels annuels (les Florales, le Mont Saint Michel, le lac asséché de Guerlédan, le barrage de la Rance, la Pointe du Raz, Belle Île) sans oublier les repas conviviaux devenus une institution : repas de printemps, repas des bénévoles, bœuf gros sel et jusqu'en 2018 le cochon grillé.

En leur temps la vannerie et la couture ont donné lieu à de belles expositions-ventes. A l'abandon de certaines activités se sont substituées de nouvelles nécessitant de solides équipes de bénévoles et une bonne logistique : la gestion de la pêche confiée au Club par la Mairie actuellement supervisée par Jean-Paul DANET et le 1er concours en juin 1996, la location de chapiteaux initiée par Alphonse PROVOST aujourd'hui gérée par Madeleine ROUXEL et Michel SOUCHET, puis sous l'impulsion d'Annick BIJOT le loto sous la responsabilité de Ginette DANIELO et la marche nordique avec Gabrielle NAËL et Yves GUILLOTIN.

En 2017 nous fêtons joyeusement les 40 ans de vie du Club, depuis une nouvelle décennie s'est ouverte. Certes l'année 2020 restera une véritable épreuve mais aujourd'hui encore et plus que jamais le Club de l'Amitié se veut un trait d'union entre Jacutais. Nous en voulons pour preuve l'exposition « Les traditions religieuses » disposée à la chapelle Saint-Laurent et inaugurée le 1er septembre 2020.

L'ensemble a permis de retracer l'évolution religieuse et sociale tout au long du XXème siècle et constitue un rare témoignage de l'histoire de la paroisse, de la commune et de la Communauté des Sœurs du Sacré-Cœur.

Nous nous inscrivons dans cette histoire et il nous appartient de construire l'avenir. Au sens étymologique « religion » signifie « relier ». Nous espérons que cette exposition aura créé du lien :

- lien intime entre générations d'une même famille,
- lien humain entre responsables, entre membres de notre paroisse, membres de notre commune,
- lien culturel et social entre associations et entre groupes variés.

Beaucoup nous ont dit avoir apprécié cette initiative qui a ravivé la mémoire collective et contribué à valoriser et à transmettre notre patrimoine. Merci à tous ceux qui ont œuvré à la réalisation de cette exposition : le Père GAUTIER et Monsieur le Maire, les nombreux contributeurs, les paroissiens attachés à la vie religieuse de Saint-Jacut et bien sûr les organisateurs en particulier Michel NAËL et Eugène LEBRETON.



En septembre nous avons relancé les activités du Club avec prudence et confiance : art floral, bien-être, couture, jeux, informatique et marche nordique. Nous reprenions doucement goût à la vie associative, à nouveau mis à mal en octobre.

Avec la parution de ce 100ème numéro nous sommes mis au défi de nous projeter vers des lendemains nouveaux et de nous inscrire comme un maillon fort de la chaîne humaine de notre commune. C'est ainsi que nous continuerons à construire et à écrire l'histoire de notre association et de Saint-Jacut les Pins.

CHORALE LA VOIX DES PINS

Nous voilà de nouveau confinés, et pour combien de temps ? Quel dommage ! Nous venions juste de trouver une solution pour notre chorale de la Voix des Pins...

La Mairie de Saint-Jacut nous prêtait aimablement la salle polyvalente pour nos répétitions ! Cette salle est très spacieuse et idéale pour des répétitions, permettant une distanciation suffisante pour chanter dans de bonnes conditions.

L'espoir renaissait... mais bien vite déçu. Cette fois-ci, plus de pronostics : nous attendrons le déconfinement total l'an prochain ! Le principal pour nous désormais, est de rester motivés et d'entretenir notre répertoire en reprenant nos CD et enregistrements.

Comme beaucoup d'associations dans ce cas nous avons hâte de nous retrouver, de reprendre le cours normal de notre vie, de chanter de nouveau ensemble afin de préparer - enfin - nos concerts.

Je souhaite un joyeux Noël à tous, malgré tout, et forme des vœux pour l'an prochain, celui de pouvoir chanter !

Véronique Tinet

LES DRILLAU

Comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin précédent, notre 26^{ème} rando a été annulée. La plupart des clubs dans le Pays de Redon, a reporté la manifestation annuelle sur l'année 2021.

POUR ST JACUT, LA DATE RETENUE EST LE DIMANCHE 05 SEPTEMBRE 2021, SOIT LA 26^{ÈME} "RANDO DES PINS".

Personne ne peut contester la gravité de la crise sanitaire que nous traversons. Il serait irresponsable d'appeler à la désobéissance civile ou à un allègement des restrictions pertinentes en termes de réduction des risques.

Alors que le 2^{ème} confinement pourrait durer plus longtemps que le premier, autorisons nous à une activité physique individuelle et en extérieur.

Il est désormais établi que la pratique individuelle en extérieur expose peu au virus. Nous comprenons la nécessité de limiter autant que possible les sorties mais uniquement dans le but d'éviter les regroupements.

Aussi, le club des DRILLAU, s'engage à poursuivre les efforts sur l'entretien et sur la propreté des circuits.

Nous vous souhaitons à tous de JOYEUSES FÊTES.

Pour la santé de tous, limitons les contacts plutôt que les sorties....

SAINT JACUT BASKET ESPOIR

Le SJBE56 a commencé sa saison avec l'élection d'un nouveau bureau présidé par Mme Paulay Laurence, de Steven Delaroché, Dimitri Morice ainsi que de 2 nouveaux coachs anciens joueurs : Léo et Ilan.

Le club a 4 équipes une équipe U11 ainsi que 2 enfants en initiation puis U 15 et deux équipes de U18 malgré le contexte actuel, le club espère pouvoir faire la tartiflette mais à emporter selon la situation. Cela reste en suspend pour la saison 2020/2021.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
MME PAULAY LAURENCE AU 06 48 52 49 91**





THEATRE

Chers amis,

La nouvelle année théâtrale a débuté différemment des autres années.

En effet, suite à notre assemblée générale de début Juillet dernier, nous avons invité le 13 Septembre l'Association "Mille et un sourires" de Missiriac pour remettre un don à ses représentants.

Cette association a pour but d'aider les enfants malades ou handicapés ainsi que leur famille, à l'hôpital ou à leur domicile.

C'est donc grâce à vous, qui êtes venus aux différentes représentations, que nous avons pu remettre un chèque de 1500€.

Cet argent va donc servir, entre autres, pour l'achat de matériel pour ces enfants malades (lits ou matelas spécifiques, fauteuils roulants, tricycles, poussettes spécifiques etc)

Encore merci à vous.



Comme tous les ans nous avons le plaisir de mettre en scène des pièces de théâtre que nous vous présentons entre mi-janvier et mi-février.

A commencer par les petits, les jeunes et les adultes
Au vu de l'évolution de la pandémie de la Covid 19, qui nous empêche de préparer ces pièces dans de bonnes conditions, nous avons pris la décision collégiale, début Septembre, d'annuler les représentations de 2021.

En effet, il ne nous paraissait pas raisonnable ni réaliste d'organiser les 8 représentations avec toutes les mesures sanitaires que nous aurions dû avoir à mettre en place.(distanciation : 1chaise/3, gel hydro alcoolique, canaliser les spectateurs pour rentrer et sortir de la salle etc). Et puis même pour nous les acteurs, nous n'aurions pas pu répéter avec le plaisir que nous avions à le faire les années passées.

Voilà, 2021 sera donc une année blanche pour le théâtre.

Nous sommes bien tristes de cette situation mais nous espérons sincèrement vous retrouver début 2022 pour une pièce que nous essayons d'ores et déjà de préparer ; en espérant que cette pandémie sera loin derrière nous.

En attendant, protégez-vous, protégeons-nous et bonne et heureuse année à toutes et à tous.

La troupe

EAUX GREES DES MOULINS

Les visites au Moulin de la Vallée ont repris en respectant le protocole sanitaire demandé (sens de la visite, gel hydro-alcoolique, masques).

Le 11 juin, l'association a accueilli un groupe de randonneur de Malansac intéressé par une visite commentée des trois sites mouliniers (25 personnes).

Les dimanches après-midi de juillet et août, le Moulin de la Vallée était ouvert aux visites. En plus des démonstrations de mouture, nous avons proposé d'autres animations en lien avec les traditions :

- fabrication de paniers, de cordes et de teinture végétale;
- prestations d'un conteur et d'un spécialiste des fougères;
- découverte de la musique celtique et des instruments.

Toutes ces interventions ont attiré environ 600 visiteurs, tous satisfaits des animations proposées.



Le 20 septembre avait lieu la Journée du Patrimoine. Les trois moulins étaient ouverts avec des visites commentées. Une animation d'affutage de couteaux à la meule de pierre à eau fut proposée au Moulin de la Vallée et rencontra un vif succès.



Le 26 octobre marqua la fin de la saison avec l'accueil d'un groupe de Vannes (25 personnes) intéressé par la visite des trois sites et la beauté des paysages que notre commune offre.

Cette année 2020 a été particulière, souhaitons que 2021 soit porteur d'espoir pour pouvoir continuer nos animations!

Le président, Eugène LEBRETON



MOTSIK

Ami(e)s festivalier(e)s



En cette année de complications virales, les Débrouill'Arts n'ont pas pu offrir une 14ème édition du festival "Mots-zik sous les pins" à son public si fidèle.

Comme tout le monde de la culture, nous sommes à l'arrêt et dans l'attente d'un apaisement du contexte sanitaire pour nous remettre au travail.

Notre envie et notre motivation restent intactes et nous espérons vraiment enlever le masque à l'automne 2021 pour une nouvelle édition enflammée et festive.



En attendant, toute l'équipe souhaite une belle année 2021 à tous ses précieux bénévoles et espère sincèrement les retrouver l'année prochaine pour revivre de nouveau de grands moments de plaisir et de fête.

Les Débrouill'arts.

DATES A RETENIR

12 & 13 novembre 2021 : FESTIVAL MOTS ZIK
8 mai 2021 : TOURNOI DES JEUNES



CLUB DE FOOT L'ESPOIR

La saison 2020/2021 qui devrait être déjà bien lancée à ce jour est en fait à l'arrêt depuis le 01 novembre 2020 pour cause de virus, avec une perspective de reprise éventuelle en février 2021.

L'effectif du Club de football de l'Espoir est toujours en légère régression par rapport à la saison passée à l'image de celui des classes scolaires. Le changement des pyramides d'âge imposé par le District de football du Morbihan est venu perturber l'organisation de l'école de football et nous a obligé à constituer pour la pratique du football à 11, des ententes avec les clubs voisins de St Perreux et St Vincent pour les catégories U14 et U15 ainsi que pour le football à effectif réduit.

En seniors A, nous avons commencé notre apprentissage au niveau Régional R3 avec quelques difficultés, mais avec un enthousiasme et une volonté de redresser la barre et montrer un autre visage à la reprise. Pour les seniors B il va falloir confirmer nos bonnes dispositions afin de se rapprocher rapidement de l'objectif fixé de la montée en division supérieure. Les vétérans ont également retrouvé le chemin des terrains avec quelques résultats encourageants.



La saison reste incertaine quant à son déroulement, malgré tout l'ambiance est bonne pour préparer et réussir les prochaines échéances. Je vous donne donc rendez-vous, si nous avons vaincu ce satané virus, au vendredi 08 mai 2021 pour le tournoi des jeunes

Dès à présent, j'adresse un grand merci à tous nos sponsors qui nous aideront et nous soutiendront tout au long de l'année.

A tous nos fidèles supporters, à vous lecteurs, je vous présente tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.

Le Président de l'Espoir
Didier ROUSSET-NOEL



TENNIS CLUB DE L'OUST

Dans le contexte sanitaire actuel que vous connaissez toutes et tous, l'année 2020 fut une année compliquée pour le club et ses licenciés. La saison s'est arrêtée au 1er confinement et n'a pas repris.

Malheureusement, nos animations les plus conviviales n'ont pas pu se dérouler. Exit le tournoi de double sur les courts extérieurs de St Jacut prévu mi-juin dernier. Il en est de même pour la journée "animation de Noël" (tournoi double parents-enfants et soirée raclette) qui devait aussi se dérouler à la salle des sports de St Jacut.

Mi-septembre, nous avons remis en route les cours collectifs pour être fin prêt pour le championnat qui devait démarrer début novembre. Vous connaissez la suite...Grrrrrr.....

Cette année le club de tennis compte environ 40 licenciés et a engagé 9 équipes dans les championnats départementaux du Morbihan.

Voici les horaires des cours 2020/2021 quand la situation reviendra à la normale.

LUNDI À PEILLAC

- 20h15 / 21h30 TENNIS LOISIRS ADULTE

JEUDI À ST VINCENT SUR OUST

- 16h45 / 17h45 MINI-TENNIS JEUNES ET DÉBUTANT - DE 12 ANS
- 17h45 / 19h TENNIS COMPÉTITION 12 / 15 ANS.
- 19h / 20h15 TENNIS COMPÉTITION ADOLESCENT
- 20h30 / 21h30 TENNIS ADULTE CONFIRMÉ

LE VENDREDI À ST VINCENT SUR OUST

- 20h15 / 22h TENNIS ADULTE COMPÉTITION

Tarif de l'adhésion : entre 50 € et 100€ maximum suivant l'option que vous choisissez (avec ou sans cours).

En adhérent au club vous aurez accès aux salles omnisports de Peillac, Saint Jacut Les Pins et Saint Vincent sur Oust (réservation dans les créneaux du tennis loisir) ainsi qu'aux terrains extérieurs des communes de Saint Jacut les Pins et Saint Vincent sur Oust.

Lors de l'Assemblée Générale du club mi-septembre, un nouveau bureau a été élu. Sébastien Noël succède à Arnaud Tourneux à la présidence du club.

Nous avons tous hâtes de reprendre le chemin des terrains de sport alors en patientant, prenez soin de vous et de vos proches !!



CONTACT : SÉBASTIEN NOËL :
PRÉSIDENT DU TC OUST : 06 70 63 69 12
SEB.NOEL56@GMAIL.COM

RECHERCHE PHOTOS, DOCUMENTS, ARTICLES DE PRESSE...

Mémoires des Rallyes de l'ouest

De nombreux rallyes sportifs automobiles aux renommées internationales sont passés sur votre commune.

Les plus grands pilotes de ces époques y ont participé au volant de marques prestigieuses.

Ces épreuves se sont déroulées dans les années 60 / 70.

Elles avaient pour nom :

Le rallye de l'ouest

Le tour de France auto (le dernier en 2016)

Le rallye international de la Baule (le dernier en 1984)

Notre groupe facebook cherche tous documents (photo - vidéo - presse) en rapport à ces rallyes.

Merci de prendre contact avec :

Bruno LEBEDEL

06 83 50 50 28

bruno.lebedel@orange.fr





DONNEURS DE SANG

LES DONS DE SANG DOIVENT SE POURSUIVRE !



Le don de sang est irremplaçable : ce geste essentiel et généreux permet de soigner un million de malades par an. Continuer à donner son sang dans les semaines à venir est essentiel pour maintenir le niveau des réserves en produits sanguins et répondre aux besoins des patients.

Important : Les personnes qui souhaitent se rendre sur un lieu de collecte fixe ou mobile **DOIVENT OBLIGATOIREMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS** soit sur :

- le site dondesang.efs.sante.fr
- l'application « don de sang »

Afin d'accueillir les donneurs dans le respect des mesures de sécurité, il est demandé aux donneurs de :

- rester chez eux en cas de symptômes grippaux
- respecter les gestes barrières, ainsi que les consignes transmises sur place.
- ne pas venir accompagné de personnes qui ne donnent pas leur sang.

Les donneurs sont attendus :

LE 12 FÉVRIER À LA SALLE POLYVALENTE DE 14H À 18H30

LE 20 AOÛT À LA SALLE POLYVALENTE DE 14H À 18H30

TOUTES LES DATES SUR : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Des mesures mises en place pour protéger les donneurs, les personnels de l'EFS et les bénévoles pour le don de sang.

Toutes les mesures de précaution sont mises en oeuvre sur l'ensemble des collectes pour éviter les risques de transmission du virus et protéger tous les acteurs de la chaîne transfusionnelle.

Pour donner :

Être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg.
Se munir d'une pièce d'identité

COLLECTE DE JOURNAUX DE L'APEL

DATES A RETENIR

- Samedi 27 février 2021
- Samedi 27 mars 2021
- Samedi 24 avril 2021
- Samedi 29 mai 2021
- Samedi 26 juin 2021



APPEL AUX PHOTOS

Nous sommes à la recherche de photos de Saint Jacut Les Pins de toute époque.

Si vous détenez des trésors que vous souhaitez les faire partager à l'ensemble de la population Jacutaise, nous vous invitons à nous envoyer vos photos et la légende ou l'histoire qui s'y rapporte.

Nous serions heureux de partager ces souvenirs avec tous.

A travers d'une rubrique : Vous souvenez-vous ? Nous pourrions publier ces articles.

Associations, entreprises, particuliers, Commerçants...

Tous êtes invités à nous envoyer vos articles sur **communication.mairie@st-jacut-les-pins.fr**

Un scanner est à votre disposition à la médiathèque.

ANNONCER VOS ÉVÉNEMENTS DANS LA MENSUEL GRATUIT CACTUS ET SUR LEUR SITE INTERNET

cactus.paysderedon@gmail.com



PRESSE LOCALE

QUEST FRANCE

02 99 70 32 70

Correspondant Saint Jacut Les Pins

Norbert KERGAL

kergalnorbert@gmail.com

INFOS DU PAYS DE REDON

(lundi midi dernier délai pour une parution le mercredi)

02 99 71 64 00

redaction@infosredon.fr

COMMEMORATION 11 NOVEMBRE 2020

La Covid19 a bousculé les commémorations du 11 novembre et la cérémonie s'est tenue avec public restreint.

Les porte-drapeaux de l'Association des Anciens combattants étaient présents, ainsi que son président, M. Marcel Tatard.

La levée des couleurs a lancé la cérémonie et ont été cités par le Maire, Didier Guillotin, les noms des combattants Français tombés en opérations cette année.

Une lettre symbolique a été lue par Béatrice Stévant, Première Adjointe.

Le jeune Solenn Lebel, paré de son uniforme de Poilu de 1914, a appelé les noms des Jacutais tombés pour la France durant cette première Guerre Mondiale, avant le dépôt de gerbe et la sonnerie aux morts.

M. le Maire a lu le message de Madame la Ministre des Armées et a prononcé son allocution.

Une minute de silence a été respectée pour eux ainsi que pour les victimes des récents attentats terroristes perpétrés sur le territoire national.

La Marseillaise fut ensuite entonnée par les personnes présentes.

C'est Marcel Tatard qui a conclu la cérémonie par un court message, ému par la présence de la jeunesse dans cette commémoration à travers la présence du jeune "Poilu", mais aussi par les dessins qui ont été produits par les enfants de l'école Saint Joseph. Il a souhaité que cette génération ne connaisse que la Paix.

NOUS FÊTONS CETTE ANNÉE LES 100 ANS DU SOLDAT INCONNU, ET À CETTE OCCASION L'OPÉRATION #TRANSMETS LA FLAMME A ÉTÉ LANCÉ DU 6 AU 10 NOVEMBRE 2020.



**VOTRE ÉLUE RÉFÉRENTE
BEATRICE STEVANT**

ACTIONS SOLIDAIRES / CCAS

Le repas des aînés n'a pas pu se tenir au mois d'octobre dernier. Le report est espéré au printemps, si le contexte sanitaire le permet.

Il est apparu toutefois essentiel de ne pas oublier nos aînés en cette fin d'année et le CCAS a décidé de confectionner des colis cadeaux à l'attention de l'ensemble des aînés de la commune (70 ans et plus).

Ce sont 250 colis, composés de biscuits des Saveurs de l'Oust et de Chocolats de la boulangerie La Mie de Pins et accompagnés d'une carte personnalisée, qui ont été distribués fin décembre par les membres actifs du CCAS et du bureau municipal.



Les cartes ont été dessinées et coloriées par les enfants de l'école Saint Joseph. Chaque destinataire était invité à répondre à l'enfant s'il le souhaitait à travers une carte, un poème ou une autre attention.

LE BUT ÉTAIT DE CRÉER DU LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL MAIS AUSSI DE TOUCHER L'ENSEMBLE DES 70 ANS ET PLUS, CAR HABITUELLEMENT LE REPAS NE RASSEMBLE QUE LA MOITIÉ D'ENTRE EUX.

Le moment de la distribution s'est révélé être un temps d'échange privilégié, ce qui a été très apprécié par les aînés.



L'OPÉRATION A ÉTÉ UNE BELLE RÉUSSITE CAR C'EST PRÈS DE 200 RÉPONSES QUI ONT ÉTÉ ADRESSÉES AUX ENFANTS.

Des cartes ont aussi été confectionnées par les enfants du centre de loisirs Les Co'Pins à destination des aînés de l'Ephad et des soeurs de la congrégation.

Un sapin nu a aussi été installé sur le parvis de l'Eglise. Chacun était invité à le décorer au moment de son choix, pour faire oeuvre collective.



VOTRE ÉLUE RÉFÉRENTE
SOPHIE GASNIER



NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

STS DRONE



Fort des compétences techniques acquises durant ma carrière dans la marine, j'ai créé en août dernier la société STS DRONE.

J'ai investi dans l'achat de 3 drones : 2 aériens et 1 sous-marin, afin de proposer aux professionnels, aux particuliers mais aussi aux collectivités des prises de vues aériennes et sous-marine.

Les services proposés sont vastes : cartographie, diagnostic thermique de bâtiment, recherche d'épaves, examen d'installation de pisciculture, prise de photos et de vidéos d'évènements et promotionnelles, ainsi que la formation au télé-pilotage.

J'ai également lancé une levée de fonds sur www.okpal.com/drone-d-applications-multiples-dream afin de financer un projet de conception d'un drone à applications multiples.

STS DRONE
M. Jean François HERVIEU
contact@sts-drone.com
www.sts-drone.com - www.facebook.com/sts.drone.52
06 77 08 87 59

VOUS SOUHAITEZ TRANSMETTRE UNE INFORMATION À LA MAIRIE, PROPOSER UN COMMUNIQUÉ POUR LE BULLETIN MUNICIPAL, L'ACTUALITÉ DU SITE INTERNET ?

Envoyez votre texte (format word ou libre office) et votre illustration (format jpg, 300 ppp 1200x800 minimum, 3600x2400 maximum) à communication.mairie@st-jacut-les-pins.fr



Jacutais depuis plus de trente ans, je suis diplômé d'une école en réalisation audiovisuelle (ESRA) et j'ai un titre professionnel, Infographiste en Multimédia.

J'ai travaillé pendant plusieurs années au sein d'une entreprise de vente en ligne.

En 2020, je décide de créer mon entreprise de graphisme et webdesign. J'apporte des solutions aux clients désirant faire évoluer leur communication, papier et numérique. J'effectue des plans marketing pour le bon développement et la visibilité des entreprises.

Je peux également adapter une stratégie de communication à partir d'un budget défini.

Dernière réalisation en date : site et communication papier pour le festival Les Renc'Arts Jazz, organisé par la Compagnie de danse Tatansa de Redon (www.compagnietatansa.fr).

L'ensemble de mes travaux sont visibles sur mon site internet : www.sammyrobert.com

ROBERT Samuel
Communication, Graphiste & Webdesigner
30 Couesnongle
contact@sammyrobert.com
www.sammyrobert.com
06 30 40 93 48

CAFÉ - RESTAURATION MÉTIERS DE BOUCHE

LE CÈDRE BLEU

CADIER Virginie

BAR - TABAC - ARTICLES DE PÊCHE

JEUX DE GRATAGE ET DE TIRAGE

2 place de l'Eglise

02 99 91 20 30

LA MIE DE PINS

GARGAM R. & A.

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

3 place de l'Eglise

02 99 91 23 25

LES P'TITS GOURMANDS

JURÉ Frédéric

PIZZAS À EMPORTER

1 place de l'Eglise

02 99 90 22 12

www.facebook.com/lespiitsgourmands

lespiitsgourmands

BOUCHERIE MOREL

MOREL Mickaël

BOUCHERIE CHARCUTERIE

ALIMENTATION

3 rue des Moulins

02 99 08 78 70

mickael.morel092@orange.fr

www.boucherie-morel.fr

RESTAURANT DES PINS

OLLIVIER F. & R.

RESTAURANT - TRAITEUR

1 rue Abbé Monnier

02 99 91 23 65

contact@restaurant-des-pins-traiteur.fr

restaurant-des-pins-traiteur.fr

www.restaurant-des-pins-traiteur.fr

www.restaurant-des-pins-traiteur.fr

SERVICES

WASHUP NETTOYAGE

ALAGNA Romain

06 46 12 67 61

www.groupe-washup-nettoyage.com

www.groupe-washup-nettoyage.com

COMMUNAUTE DU SACRE COEUR

1 rue Angélique Lesourd

02 99 91 26 98

COULIBALY Awa

VENTE DE PRODUITS COSMÉTIQUES

BIO ET NATURELS

06 69 62 09 79

www.walyn.fr

walynbio01@gmail.com

DESHAYES Catherine

SALON DE COIFFURE

2 rue des Moulins

02 99 91 26 08

DURAND Séverine

CONSEILLÈRE IMMOBILIER

06 66 48 23 05

severine.durand@optimhome.com

LA BOUTIQUE DU SAVON

PHILIPPE Nelly

PRODUITS DE BEAUTÉ

02 99 93 41 36

www.laboutiquedusavon.com

contact@laboutiquedusavon.com

RUELLAN Tugdual

COMMUNICATION

29 Couesnongle

02 99 70 36 60

07 85 97 94 11

tugdual.ruellan@orange.fr

www.tugdual-ruellan-communication.eu

www.tugdual-ruellan-communication.eu

ROBERT Samuel

COMMUNICATION, GRAPHISTE &

WEBDESIGNER

30 Couesnongle

06 30 40 93 48

contact@sammyrobert.com

www.sammyrobert.com

CB SERVICES

TUCK Gwen

SERVICE D'AIDE ADMINISTRATIVE EN

ANGLAIS

12 Laugarel

06 98 19 26 05

MÉDICAL PARAMÉDICAL

BOISSIERE Loïc

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

21 rue des Moulins

02 99 91 21 87

CORMIER-RICHARD G.

GUYOT-LEBOULANGER E.

CABINET INFIRMIER

10 rue des Moulins

02 23 10 33 54

E.H.P.A.D Angélique LESOURD

MAISON DE RETRAITE

5 rue Angélique Lesourd

02 99 91 28 87

HOUDART Aurélie

NATUROPATHE - HYGIÉNISTE

1 le Pot en Vin

06 38 01 51 30

naturopathie56.jimdo.com

LANDAIS Maud

YOGA

14 Laugarel

06 49 29 59 17

sadhana.yoga.ml@gmail.com

PHARMACIE DES PINS

MARREL Rozenn

PHARMACIE

9 rue des Moulins

02 99 91 30 79

TAXI

AMICE Serge et Sandrine

TAXI

11 rue St Laurent

02 99 93 43 21



ARTISANAT - ENTREPRISES

AGROMARAIS

Talent'EA

ESAT & entreprise adaptée
**IMPRIMERIE - PAPETERIE - ESPACES
 VERTS - BLANCHISSERIE - SOUS
 TRAITANCE INDUSTRIELLE**
 1 Z.I. La Gare
 02 99 71 90 93

ATELIERS BB

BAILET Béatrice

ARTS PLASTIQUES
 06 88 73 18 52
[www.beatricebailet.over-
 blog.com](http://www.beatricebailet.over-

 blog.com)

BARON Christian

**CIDRE, JUS DE POMMES, TRAVAUX
 DIVERS**
 1 le Sourd
 02 99 71 80 95

BIDARD René

**AGENCEMENT ET RÉNOVATION
 INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR**
 5 les Fontaines
 06 89 04 16 15
renelesfontaines@orange.fr

COUTON Antoine

ÉLAGAGE
 27 Trémoureux
 02 99 91 31 23

GWEN PORCELAINE

CORBEL Gwenola
PEINTURE SUR PORCELAINE
 4 la Lardrie
 06 63 99 74 45
gwenporcelaine.com

FERNET Emmanuel

MARÉCHAL FERRANT
 26 Tressel
 06 32 25 73 69
manu.fernet@yahoo.fr

LES JOLIES MARGUERITES

GASNIER Sophie
**ARTICLES DE PUÉRICULTURE HYGIÈNE,
 SOINS ENTRETIEN BIOLOGIQUE**
 6 le Val
 09 54 37 12 66
lesjoliesmarguerites@free.fr
www.lesjoliesmarguerites.com

GAUVIN Bertrand

MARÉCHAL FERRANT
 28 la Guidemaie
 06 11 09 54 24

GUYON Dominique

**TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT -
 T.P.**
 3 Domaine du Port
 02 99 91 29 52
 06 63 84 20 99
guyontp0251@orange.fr

APIC

HAVARD Jérémy
**PLAQUISTE - CRÉATION - DÉCO -
 AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE**
 16 La Lardrie
 06 86 33 46 60

TY BREIZH MAÇONNERIE

HEMERY Gabriel
MAÇONNERIE
 07 80 42 20 83

HERCOUET Gaël

MENUISIER EBENISTE
 06-67-40-36-73
gael.hercouet@live.fr

HERCOUET Mickaël

PEINTURE
 12 la Guidemaie
 02 99 72 80 46

STS DRONE

HERVIEU Jean-François
**PRISES DE VUE ET VIDÉOS PAR DRONE -
 CARTOGRAPHIE ET THERMOGRAPHIE
 DE BÂTIMENTS - FORMATION AU TÉLÉ-
 PILOTAGE**
 41, Tressel
 06 77 08 87 59
contact@sts-drone.com
www.sts-drone.com
www.facebook.com/sts.drone.52

MLM PEINTURE

LE MASLE Maxence
**PEINTURE - REVÊTEMENTS SOLS ET
 MURS**
 12 Brandicouët
 02 99 08 40 67

LEVISAGE TP

TERRASSEMENT
 Le Bois Guy
 02 99 72 11 61

ST-JACUT AUTOMOBILES

LHOTELLIER Richard
GARAGE AUTOMOBILE
 8 rue A. Lesourd
 02 99 91 26 65

LOURY Cécilia

LES PARFUMS DE CÉCI
**VENTE DE PARFUMS, BOUGIES ET
 DÉCOS**
 06 29 88 03 53
cecilia.parfums@gmail.com
cecilia.bougie@gmail.com

OLLIVIER Philippe

PEINTURE, RAVALEMENT
 28 rue A. Lesourd
 02 99 91 35 74

PSR RENOVATION

MARTIN Vivant
RÉNOVATION D'INTÉRIEUR
 10 Trémoureux
 06 48 33 27 50
martin78910@gmail.com

RB TRANS

RICHARD Bruno
TRANSPORT
 18 rue du Clos Barré
 06 62 73 86 74
rbtrans@orange.fr

BREIZH PLOMBERIE DES PINS

ROBERT David
INSTALLATEUR SANITAIRES
 2 rue de l'Ardoisière
 06 88 62 32 26

J'ACHETE LOCAL

ROYER Christophe
**VENTE À DISTANCE SUR
 CATALOGUE SPÉCIALISÉ**
 12 rue Saint Laurent
 06 77 99 30 35
contact@jachetelocal.org
www.jachetelocal.org

TECHNI-GOM BP

SOUCHET Anthony
ENTREPRISE DE DÉCAPAGE
 1 la Fourmiraie
 06 81 05 51 68
techni-gombp@orange.fr

SARL VOISIN COUVERTURE

VOISIN Adrien
COUVERTURE - ZINGUERIE
 9 rue du Couëdic
 02 99 91 26 37

SI VOTRE ENTREPRISE NE FIGURE PAS DANS LA LISTE,
 OU SI VOUS VOULEZ MODIFIER DES INFORMATIONS,
 ENVOYEZ UN MAIL À
communication.mairie@st-jacut-les-pins.fr

AGRICULTURE

BLANCHARD Michel
EXPLOITATION AGRICOLE
27 Couesnongle
02 99 91 26 58

BLUSSON Clémence
APICULTRICE
32 Tressel
07 55 60 74 00

EARL AVELENN
PAYSAN DISTILLATEUR
HUILES ESSENTIELLES ET HYDROLATS
1 la Tremblaie
02 23 10 33 39
www.avelenn.com

EARL Coraholstein
EXPLOITATION AGRICOLE
9 Couesnongle
02 99 91 21 88

EARL de la Gadonnaie
EXPLOITATION AGRICOLE
6 impasse de la Gadonnaie
02 99 91 31 34

EARL Kaval
EXPLOITATION AGRICOLE
13 le Val
02 99 91 36 31

EARL MONNIER Ronan
EXPLOITATION AGRICOLE
11 la Barre
02 99 71 90 03

EARL Le Bois David
EXPLOITATION AGRICOLE
1 le Bois David
02 99 91 36 89

GAEC BEILLON Frères
EXPLOITATION AGRICOLE
2 Turlu
02 99 71 81 62

GAEC du Bois l'Enfant
EXPLOITATION AGRICOLE
4 le Bois l'Enfant
02 99 71 85 78

GAEC du Couëdic
EXPLOITATION AGRICOLE
VENTE DIRECTE
le Couëdic
02 99 91 39 58

GAEC du Norgane
EXPLOITATION AGRICOLE
24 Tressel
02 99 93 40 15

GAEC le Porho
EXPLOITATION AGRICOLE
11 le Haut Bézy
02 99 71 95 38

MATHURIN Morgan
EXPLOITATION AGRICOLE
2 la Haute Brousse
06 32 83 29 72

OLLIVIER Marie-Annick
EXPLOITATION AGRICOLE
2 le Moulin Eon
02 99 91 35 11

QUEMARD Géraldine
EXPLOITATION AGRICOLE
EARL la Barre
02 99 71 22 49

RYO Arnaud
EXPLOITATION AGRICOLE
1 Trémoureux
02 23 10 17 52

PARC DE LOISIRS

TROPICAL PARC
GICQUEL Erven et Gwendal
PARC DE LOISIRS - JARDIN TROPICAL
1 Laugarel
02 99 71 91 98
contact@tropical-parc.com
www.tropical-parc.com

ECOLE

ECOLE SAINT JOSEPH
2 rue de la Camors
02 99 91 35 22

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN GÎTE À LA LOCATION
OU D'UNE CHAMBRE D'HÔTE ?
NOUS VOUS INVITONS À NOUS INFORMER PAR EMAIL SUR
COMMUNICATION.MAIRIE@ST-JACUT-LES-PINS.FR
AFIN D'ÊTRE RÉFÉRENCÉ EN MAIRIE





LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Désignés pour 6 ans lors des élections municipales et communautaires au sein des 31 communes du territoire, les conseillers communautaires sont mobilisés au quotidien pour l'attractivité, le développement, le dynamisme et l'avenir de l'Agglomération.

Cette instance se réunit généralement 1 fois par mois (en séance publique), et à chaque fois que le Président le juge utile.

Le Conseil :

- débat et décide des actions à mettre en œuvre, des orientations budgétaires
 - est composé des autres conseillers communautaires des 31 communes.
- Parmi les 76 conseillers, 63 sont titulaires, 13 sont suppléants.

BUREAU EXÉCUTIF

Les conseillers communautaires élisent, pour la durée du mandat, un bureau exécutif. Compétent en matière de gestion des affaires courantes, celui-ci vote les tarifs communautaires et les règlements de fonctionnement.

Cette instance, qui se réunit généralement 1 fois par mois :

- prépare les décisions votées en Conseil,
- dispose de délégations pour des questions courantes,
- est composée du Président, des 14 vice-présidents et des 3 conseillers délégués.

LE PRÉSIDENT

Il met en œuvre les décisions prises par le Conseil et agit en vertu des délégations qui lui sont attribuées, en prenant des actes administratifs appelés décisions.

14 VICE-PRÉSIDENTS

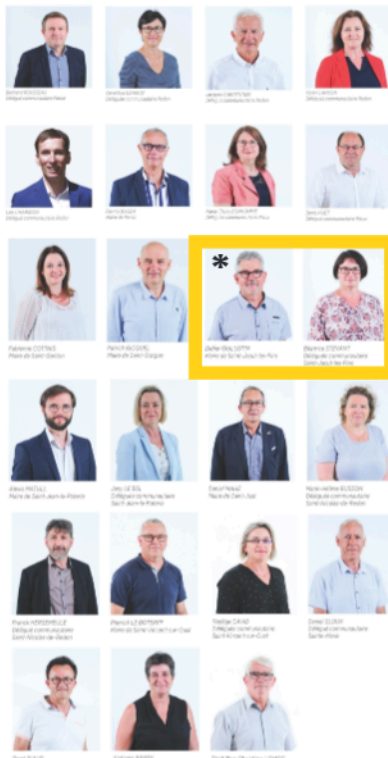
Elus par le Conseil, ils accompagnent le Président dans l'exécution de ses missions et disposent d'une ou plusieurs délégations. Chaque vice-président préside une commission.

3 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Par arrêté du Président, ils exercent, sous sa surveillance et sa responsabilité, une délégation complémentaire à celle des vice-Présidents.

COMPTES RENDUS DES CONSEILS

L'ensemble des comptes rendus des conseils de REDON AGGLOMERATION sont consultables sur : <https://redon-agglomeration.bzh/comptes-rendus-des-conseils>



AGENCE D'ATTRACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT

L'Agence met en œuvre un observatoire de territoire, la coordination et l'animation d'une stratégie territoriale de l'emploi, le développement et la promotion de l'attractivité territoriale, une ingénierie de projets mutualisée, et des commissions de travail thématiques (marketing territorial, entrepreneuriat, ressources humaines, Redon-ville étudiante...)

MISSIONS

- capter les informations, expertises, ressources et opportunités pour les infuser dans le territoire
- faire rayonner les atouts, les caractéristiques et le charme du territoire, y compris à l'international
- fédérer les énergies et faire converger les stratégies
- mutualiser les ressources et les compétences locales dans un esprit de coopération.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Organisé sous forme associative, avec des collègues réunissant représentants associatifs et habitants, le Conseil de Développement se veut un trait d'union entre la société civile, les citoyens et les élus. Une table ronde permanente des forces vives de l'agglomération, pour réfléchir au développement et à la stratégie du territoire.

MISSIONS

-Lieu d'étude et de débat, de concertation et de propositions, de citoyenneté, il permet l'expression de tous les points de vue et constitue une forme de "conscience collective" qui se nourrit de débats indépendants.

LES SUPPLÉANTS

Les suppléants sont désignés par arrêté du Président des Conseils communautaires dans les cas où celui-ci ne peut siéger dans son territoire.

Commune	Suppléant	Commune	Suppléant
Beuzec-sur-Aulne	Yannick ARTEL	Beuzec	Anna FAVALET
Crozon	Marie-Cécile	Beuzec-sur-Mer	Caroline GUILLAUD
La Chapelle-de-Bras	Mathieu HANCOCK	Saint-Pierre	Marie-Françoise TARDU
Les Perriers	Philippe ARTEL	Saint-Germain	Marie-Cristine
Lézardrieu	Thomas BÉGIN	Saint-Gilles	Guillaume BÉGIN
Messac	Magali LAUREN	Troglodé	Laëtitia HANCOCK
Pléneuf	Laëtitia HANCOCK		

* Suppléant : Richard LANGE



COLLECTE DES DECHETS

POUBELLE JAUNE : LE MARDI, SEMAINE PAIRE

Si le mardi est férié,
rattrapage le samedi précédent
Le forfait annuel comprend toutes les levées

POUBELLE GRISE : TOUS LES JEUDIS

Si le jeudi est férié,
rattrapage le samedi suivant
Le forfait annuel comprend 12 levées par an

3 rue Charles Sillard 35600

Redon

Tel 0299703434

**contact@redon-
agglomeration.bzh**

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 9h-12h/14h-17h

Le vendredi : 9h-12h/14h-16h

COMMENT SONT CALCULÉES VOS CONTRIBUTIONS-DÉCHETS ?

Le tarif est identique pour tous les utilisateurs, il a 3 composantes :

- un abonnement au service calculé par bac ordures ménagères,
- un forfait de 12 présentations du bac ordures ménagères à répartir au choix de chacun dans l'année
- un coût de présentation supplémentaire

Le forfait permet de limiter le risque de comportements illicites (dépôt sauvage, brûlage...), il est un compromis entre les différents usages individuels.

Chaque année, deux factures sont émises :

Premier trimestre : ½ abonnement + ½ forfait + levées supplémentaires de l'année N-1, au-delà de 12

Troisième trimestre : ½ abonnement + ½ forfait

L'ABONNEMENT + LE FORFAIT DE 12 LEVÉES COMPOSENT CE QUE L'ON APPELLE LA PART FIXE.

L'abonnement est considéré comme un droit d'accès au service.

La part fixe, dans son ensemble, permet le financement des charges fixes du service déchets :

- la collecte, la gestion et le traitement des déchets ménagers (12 levées incluses par an)
- la collecte, la gestion et le traitement des emballages, (1 levée tous les 15 jours)
- la collecte, la gestion et le traitement du verre et des papiers en points d'apport volontaire (accès libre),
- l'accès aux déchèteries du territoire, (sans limite du nombre de passages par an)
- la gestion et le traitement des déchets déposés,
- la maintenance des bacs,
- la gestion administrative du service,
- l'animation et gestion de la politique de prévention des déchets.

LA PART VARIABLE CORRESPOND AU NOMBRE DE LEVÉES DU BAC ORDURES MÉNAGÈRES HORS FORFAIT (LEVÉES SUPPLÉMENTAIRES).

DES DÉCHETS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIES ? PRÉPARER VOTRE VENUE.

Pensez à regrouper vos déchets par catégorie dans votre chargement. Si besoin, venez accompagné. A votre disposition pour tout conseil, les agents vous accompagneront dans vos gestes de tri, mais n'ont pas vocation à décharger les véhicules.

JE PEUX DÉPOSER :

- Déchets non valorisables
- Gravats
- Végétaux : branches (max 15 cm de diamètre), feuillages et pelouse,
- Métaux,
- Cartons,

Uniquement pour les particuliers :

- déchets électriques : électroménager, petits appareils électriques,
- déchets dangereux : peintures, batteries, huiles de vidange et de friture, lampes, ampoules, solvants, diluants, phytosanitaires,
- Volume maximum accepté par foyer et par jour : 4m³.
- Véhicule de plus 3T5 : non autorisé

JE NE PEUX PAS DÉPOSER :

les pneus : les vendeurs ayant l'obligation de récupérer les anciens pneus

- bouteilles de gaz
- souches de plus de 15 cm de diamètre

Les entrées des déchèteries sont équipées de barrière et borne d'identification, leur accès se fait grâce à une carte magnétique : elle est obligatoire pour accéder aux sites.

Perte de carte, emménagement, déménagement, carte supplémentaire... Toute demande peut être établie en ligne :

<https://www.redon-agglomeration.bzh/carte-decheterie>

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

ALLAIRE PA Sainte-Anne <ul style="list-style-type: none"> • Mercredi, jeudi et vendredi 9h-12h • Lundi et samedi 9h-12h et 14h-17h30 	AVESSAC PA du Clos <ul style="list-style-type: none"> • Mercredi et vendredi 14h-17h • Samedi 9h-12h 	GUÉMENÉ-PENFAO PA du Pays de Guéméné, rue des Boisseliers <ul style="list-style-type: none"> • Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 14h-17h30 • Samedi 9h-12h et 14h-17h30
---	---	--

PLESSÉ Lieu-dit Les Batailles <ul style="list-style-type: none"> • Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 9h-12h • Samedi 14h-17h30 	RENAC Route de la Chapelle <ul style="list-style-type: none"> • Mercredi et vendredi 14h-17h • Samedi 9h-12h 	SAINT-NICOLAS- DE-REDON PA des Bauches <ul style="list-style-type: none"> • Lundi, jeudi et vendredi 9h-12h • Mercredi 9h-12h et 14h-17h30 • Samedi 14h-17h30
--	---	---

SAINT-VINCENT- SUR-OUST La Vacherie <ul style="list-style-type: none"> • Lundi et jeudi 14h-17h30 • Mercredi et samedi 9h-12h et 14h-17h30

SAINTE-MARIE PA du Guéné <ul style="list-style-type: none"> • Lundi, jeudi et vendredi 14h-17h30 • Mercredi et samedi 9h-12h et 14h-17h30
--

- LES DÉCHÈTERIES SONT FERMÉES LE MARDI -



Depuis le 1er janvier 2020, REDON Agglomération a repris notamment :
 Une partie de la production et de la distribution d'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif, le portage des travaux de rénovation des réseaux, stations d'épuration.

La gestion des services et équipement est assurée pour l'eau potable : en délégation de service public (l'exploitation est déléguée par contrat à une société privée) pour la collecte et le traitement des eaux usées : en régie directe ou en délégation de service public (l'exploitation est déléguée par contrat à une société privée)

L'eau potable

PRÉCIEUSE ET RENOUVELABLE, L'EAU EST ÉGALEMENT UNE RESSOURCE FRAGILE. Collectée, consommée, rejetée, épurée... Elle doit faire l'objet de traitements nombreux, coûteux, mais indispensables pour la santé, la biodiversité et l'environnement en général. REDON Agglomération assure la protection et la pérennité des ressources en eau, pour fournir à l'ensemble des consommateurs du Pays de Redon une eau potable de qualité.

L'Agglomération a délégué sa compétence aux syndicats départementaux Eau du Morbihan pour les communes Morbihannaises, Atlantic'Eau pour les communes Ligériennes et au SIAEP des Bruyères pour 3 communes d'Ille & Vilaine. Les autres communes (Redon, Bains sur Oust, Ste Marie, La Chapelle de Brain, Langon, Renac, St Just, St Ganton et Sixt sur Aff) sont gérées en direct par la Collectivité via des contrats de concession de service public avec SAUR et VEOLIA.

Les tarifs dépendent de chaque structure gestionnaire.

A SAINT JACUT, L'EAU EST GÉRÉE PAR EAU DU MORBIHAN .

- 1 846 habitants desservis
- 307 abonnés
- 1 station d'épuration
- 2 postes de relèvement
- Capacité de dépollution de 1 833 EH
- 9 Km de réseau
- 59 269 m³ d'eau traitée
- 71/120 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)

CHIFFRES CLES DE LA COMMUNE

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Via 370 kms d'égouts, les eaux usées du territoire sont acheminées vers 34 stations d'épuration de technologie différentes (boues activées, filtres plantés de roseaux, lagunes, etc.).
 Chaque station collecte entre 20 et 3 700m³ d'effluents par jour !

L'ÉPURATION, EN BREF

L'épuration consiste à séparer les différents éléments que contiennent les eaux usées, et à les concentrer afin d'obtenir une eau conforme aux normes de rejet dans le milieu naturel. Les eaux usées contiennent des déchets, des sables, des graisses, des matières organiques, des substances minérales. Afin de les traiter, plusieurs étapes sont nécessaires. Chaque station, par son procédé de traitement qui lui est propre, élimine ces substances avant de rejeter les eaux traitées dans le milieu naturel (ruisseau, cours d'eau).

Selon les communes, le service est assuré :

- soit en régie (missions assurées directement par REDON Agglomération)
- soit en délégation de service public (l'exploitation est déléguée par contrat à une société privée)

A SAINT-JACUT, L'ASSAINISSEMENT EST GÉRÉ EN RÉGIE AVEC UNE ASSISTANCE TECHNIQUE CONFIEE À VEOLIA.

Le tarif moyen d'assainissement de la commune est de 3,14€/m³ sur la base d'une facture 120 m³ sur l'année 2020 et sera reconduit en 2021 (décomposition : 52,25€ d'abonnement / 2,915€/m³ si conso >30m³ + redevance modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'eau)).

Ce tarif est voté annuellement par REDON Agglomération.



ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL (SPANC)

Toute habitation non desservie par un réseau public de collecte des eaux usées doit être équipée d'un système autonome. Objectif : traiter et épurer les eaux domestiques, avant de pouvoir les rejeter dans le milieu naturel (infiltration, dispersion...).

REDON Agglomération assure la gestion du Système Public d'Assainissement Non Collectif, communément appelé le "SPANC". microstation / assainissement individuel

Au sein de chaque foyer, le système autonome collecte et épure les eaux vannes (eaux des WC) et les eaux ménagères (évier, lavabos, douche, lave-linge, lave-vaisselle...). Fosse septique, toutes eaux, phytoépuration, micro-stations (culture libre ou fixée), filtre à sable, tranchée d'épandage, infiltration, décantation, dispersion, filtres compacts (coco, xylit, écorce de pin...), lits filtrants, etc... Les dispositifs sont très nombreux et permettent de répondre à des particularités techniques.

Au-delà des souhaits individuels, tout système doit être en conformité avec la réglementation en vigueur.

Les tarifs ont été harmonisés au 1er janvier 2020 sur le secteur géré en régie par REDON Agglomération. Sur la commune de Saint Jacut, le contrôle périodique de bon fonctionnement est payé via la facture d'eau et son montant annuel est de 23,10€ TTC pour chaque usager disposant d'une installation d'assainissement individuel. Les contrôles sont réalisés

Les autres contrôles, pour la construction d'une installation neuve (conception et réalisation) ou contrôle pour vente immobilière sont facturés comme suit :

Contrôle de conception 90 € HT

Contrôle de réalisation 100 € HT

Contrôle pour cession immobilière 120 € HT

*tarifs 2020 reconduits à l'identique pour 2021



RECONSTRUCTION DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL REDON-CARENTOIR CONFIRMATION DU PROJET DE NOUVEL HÔPITAL

L'équipe de Direction du centre hospitalier Redon-Carentoir, la Présidente de la commission médicale d'établissement, ainsi que le député Gaël Le Bohec, Pascal Duchene, Maire de Redon, président du Conseil de surveillance du Centre hospitalier et Jean-François Mary, président de REDON Agglomération ont rencontré, le 9 décembre dernier, le directeur de l'Agence Régionale de Santé afin d'examiner le projet médical et le plan de financement de la reconstruction indispensable de l'Hôpital de Redon, au regard de l'état dégradé des locaux datant de près de 40 ans.

Le projet médical d'établissement, élaboré en collaboration avec le Groupement Hospitalier de Territoire, le CHU de Rennes et la médecine libérale ambitionne une offre de soins complète et aux plus hauts standards de qualité pour les patients.

Ce droit à ce qui se fait de mieux pour nos concitoyens doit donc présider à la dimension architecturale de la renaissance du Centre hospitalier de Redon. A l'échelle d'un bassin de vie de 200 000 habitants, l'offre renforcée, organisée dans des locaux adaptés donnera plus d'efficacité au système sanitaire local.

Le Maire de Redon et le Président de l'Agglomération ont salué l'annonce d'une participation, classique, de 9 millions d'euros de l'Etat représentant 20% du projet de 47 millions d'euros.

Ils ont cependant formé le vœu que cet effort ne soit qu'un premier soutien de l'Etat et ont redit leur vigilance à ce que l'Etat remplisse toutes ses obligations tant en matière de désendettement de l'Hôpital que de garantie des emprunts à mobiliser.

Les collectivités, Ville et Communauté d'Agglomération prendront leur part, dans leurs compétences, avec la mise à disposition du foncier, dans les aménagements périphériques, dans les solutions de mobilité ou dans l'accompagnement pour le logement du personnel. L'étude d'implantation, financée par la ville de Redon (50 %) et par REDON Agglomération (50 %) va trouver sa conclusion début 2021 pour réussir un rendez-vous historique pour notre territoire.



LA LETTRE DE L'OPPOSITION

Cette année 2020 a été une année particulièrement éprouvante pour tout le monde, et nous nous souhaitons une année 2021 où l'on puisse retrouver nos habitudes et nos libertés oh combien essentielles.

Cette fin d'année a été pour nous l'occasion de proposer un certain nombre de projets.

Tout d'abord, pour nos commerçants. Nous avons demandé la remise en place des livraisons. Ce qui a été fait, mais 3 semaines après le début du confinement...

Nous avons appuyé pour une diminution du loyer de la boucherie MOREL, ce qui a été obtenu.

Nous avons demandé que le traditionnel repas du CCAS qui a été annulé soit compensé, ce qui a en partie été fait, mais nous déplorons le manque de générosité.

Quelques chocolats, et quelques gâteaux au lieu d'un bon repas, que nous aurions aimé voir porté à nos aînés.

Quelques euros investis dans les entreprises jacutaises, au lieu de 25€ les autres années...

Nous déplorons aussi l'utilisation des fonds de la commune pour offrir des logiciels à Mr le Maire et sa 1ere adjointe pour un ordinateur qui leur est mis à disposition par Redon Agglomération. Une nouvelle preuve de l'intérêt personnel de ces élus...

Restant force de proposition, mais vigilants sur l'utilisation des deniers publics, nous continuerons à œuvrer pour le bien de la commune.

Encore une fois, nous vous présentons nos meilleurs vœux, et restons à votre écoute pour vous accompagner en cas de besoin.

Suivez-nous sur notre page Facebook @Tout sur St Jacut Les Pins.

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Christophe ROYER
Laurence MORGANT
Patrick HERVIEUX
Mélinda RADIN



LES PERMANENCES À SAINT-JACUT-LES-PINS

Assistante sociale: Mme GERVOT

Tel : 02 99 71 91 15
Permanences possibles en Mairie
(uniquement sur rendez-vous)

LES PERMANENCES À ALLAIRE

AU CENTRE ASSOCIATIF

ADIL CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT

3ème jeudi de chaque mois de 14h à 17h
Salle 2 - 1er étage

ADAPEI SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (PERMANENCES EDUCATEURS)

Vendredi de 14h à 18h selon planning
Salle 2 - 1er étage

ASSOCIATION DES VEUFs ET VEUFES DU MORBIHAN

3ème samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30
salle 2 - 1er étage

MUTILÉS DU TRAVAIL

3ème jeudi de chaque mois de 11h à 12h
Salle n° 1-bis - Rez de Chaussée

À LA MAIRIE

MISSION LOCALE

1er et 3ème mardi de chaque mois de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 02 99 72 19 50

CLIC

1er et 3ème lundi de chaque mois de 14h à 16h
Sur Rendez-vous au 02 99 71 12 13

LES PERMANENCES À REDON

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Point d'accueil interrégional à REDON
Route de Rennes.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan et la Caisse Primaire d'Ille et Vilaine ont mis en place un accueil mutualisé permanent à REDON dans les locaux de cette dernière : 2 rue du Docteur Lagrée - BP 70109-35601 REDON CEDEX. Celui-ci fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 17h, sans interruption et concerne tous les assurés de la commune de Saint-Jacut-Les-Pins.
Téléphone : 36 46

CARSAT BRETAGNE

Sur rendez-vous au 02 99 26 74 74
3 permanences par semaine: situées dans les locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de REDON

C.I.C.A.S. (RETRAITE COMPLÉMENTAIRE)

Contact : 0820-200-189

MAISON DE L'HABITAT

Conseils et financement de vos travaux d'amélioration énergétique.

66, rue des Douves - 35600 REDON

02 99 72 16 06

dev.urbain@redon-agglomeration.bzh

SPANC

16 RUE Victor Hugo

35600 REDON

02 99 70 34 34

POUR UNE INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Documents à fournir :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition) de moins de 3 mois.
- ancienne carte électorale.
- Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription se fait d'office.

Inscription tout au long de l'année s'il n'y a pas de scrutin ou jusqu'à 6 semaines avant le 1er tour d'un scrutin.

POUR UNE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT

Depuis le 1er décembre 2016, les demandes de carte nationale d'identité, comme les demandes de passeport, sont déposées dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil.

Pour tous renseignements contacter la mairie Service Etat Civil 02 99 91 28 65 ou par mail accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux 3 mois qui suivent, à la mairie de leur domicile, munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.



LA POSTE

COMMENT DONNER SA PROCURATION À UN TIERS ?

Vous ne serez pas présent lors de la livraison d'un colis ou d'une lettre recommandée ?

Vous ne pouvez pas vous déplacer en bureau de poste pour retirer un envoi contre signature ?

Vous avez le droit de faire une procuration à un proche, à un ami ou même à un voisin.

LA PROCURATION SUR AVIS DE PASSAGE

Si vous n'êtes pas présent au moment de la livraison, le facteur vous dépose un avis de passage. Pour donner une procuration ponctuelle à un tiers, il vous suffit de remplir le formulaire sur l'avis de passage et de confier votre carte d'identité au mandataire.

LA PROCURATION PERMANENTE (VALABLE 5 ANS)

Vous pouvez la créer en ligne sur le site www.laposte.fr ou la demander auprès de votre facteur ou de votre bureau de poste. Elle vous permet de désigner une personne de confiance pour recevoir et retirer vos envois à votre place pendant 5 ans.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER ET RECEVEZ
TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE
WWW.ST-JACUT-LES-PINS.FR

 SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE SUR LA PAGE FACEBOOK
MUNICIPALITÉ SAINT JACUT LES PINS

CALENDRIER DES FÊTES 2021

FEVRIER

Vendredi 12 Don de sang
Samedi 20 Soirée Tartiflette / SJBE 56
Dimanche 28 Fest Diez / La Ridée Jacutaise

MARS

Dimanche 7 Repas des Boudins / APEL **ANNULÉ**
Vendredi 19 Carnaval / APEL
Vendredi 26 Portes ouvertes Ecole Saint Joseph - OGEC-APEL

AVRIL

Dimanche 4 Ouverture de la pêche / Club de l'Amitié
Dimanche 25 Vide grenier Randonnée / Les Crinières de l'Arz

MAI

Samedi 1er Arbre de Mai (troc, vente, jeux) - Ferme des Princes
Samedi 8 Tournoi des jeunes / Espoir Foot
Dimanche 16 Journée Européenne des Moulins / Eau Grée des Moulins

JUIN

Dimanche 6 Championnat de Bretagne / VTT Pays de Vilaine
Samedi 12 6h de St Jacut / Les Relayeurs
Samedi 19 Fête de la Musique
Dimanche 27 Journée nationale des Moulins / Eau Grée des Moulins
Fête de l'école / Ecole Saint Joseph

JUILLET

Dimanche 4 Jeux Olympiques / Foyer des Jeunes

AOUT

Dimanche 1er Vide grenier / Espoir Foot
Vendredi 20 Don de sang
Dimanche 29 Fête des Moulins / Eau Grée des Moulins

SEPTEMBRE

Dimanche 5 26^{ème} Rando VTT, Pédestre et Cyclo / Les Drillaü
Samedi 11 Tournoi de basket / SJBE 56
Dimanche 19 Journée du Patrimoine / Eau Grée des Moulins